

Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique

2021–2030



PROE

Programme régional océanien
de l'environnement

Bibliothèque/CID du PROE – Catalogage des données de publication

Toki, Beth et Davies, Peter.

Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique 2021–2030.

Apia, Samoa : SPREP, 2021.

55 p. 29 cm.

ISBN: 978-982-04-0987-3 (papier)

978-982-04-0988-0 (électronique)

1. Les récifs coralliens et les îles – l'Océanie.
2. Les récifs coralliens et les îles – l'Océanie.
- I. Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE).
- II. Titre.

574.5263670962 TOK

Copyright © Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE), 2021

La reproduction à des fins éducatives ou à d'autres fins non commerciales est autorisée sans l'accord écrit préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit pleinement reconnue. La reproduction de cette publication à des fins de revente ou d'autres fins commerciales est interdite sans l'autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Ce plan a été élaboré par BMT Australia et le PROE en concertation avec les membres du PROE et différentes parties prenantes.

Citation suggérée : Toki, Beth et Davies Peter (2021).

Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique 2021–2030.

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE).

Photo de couverture © Stuart Chape



Secrétariat du Programme Régional Océanien de l'Environnement (PROE)

PO Box 240, Apia, Samoa, sprep@sprep.org, www.sprep.org

La vision du PROE : Un environnement Pacifique résilient soutenant nos moyens de subsistance et notre patrimoine naturel en harmonie avec nos cultures.

L'élaboration de ce plan a bénéficié du soutien financier du Fonds Pacifique.

Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique

2021–2030







Avant-propos	1
Résumé exécutif	3
Abréviations et acronymes	4
Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique 2021–2030	
Vision globale	5
1 Introduction	7
1.1 Formulation du Plan d'action	8
1.2 Objectif et orientation générale	8
1.3 Principaux objectifs pour les récifs coralliens du Pacifique (2021–2030)	10
2 Récifs coralliens du Pacifique : état actuel et principales menaces	11
2.1 État des récifs coralliens du Pacifique	11
2.2 Mécanismes actuels de protection des récifs coralliens	11
2.3 Gestion et gouvernance des récifs coralliens	12
2.4 Menaces sur les récifs coralliens	12
2.5 Obstacles à la conservation et à la gestion des récifs coralliens	14
3 Initiatives et engagements existants	15
3.1 Engagements mondiaux	15
3.2 Initiatives existantes	16
3.3 Engagement du Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique 2021–2030	20
4 Plan d'action	21
4.1 Aperçu des domaines d'action et des objectifs	21
4.2 Domaine d'action 1 : Optimiser le renforcement des capacités	25
4.3 Domaine d'action 2 : Promouvoir les connaissances traditionnelles et les pratiques coutumières	27
4.4 Domaine d'action 3 : Renforcer la coordination de l'éducation et de la sensibilisation	28
4.5 Domaine d'action 4 : Rationaliser la collaboration régionale	29
4.6 Domaine d'action 5 : Conserver les habitats et la biodiversité des récifs	31
4.7 Domaine d'action 6 : Priorité à la restauration de l'habitat	34
4.8 Domaine d'action 7 : Améliorer la gestion de la pêche côtière	36
4.8 Domaine d'action 8 : Utiliser la recherche et le suivi	37
5 Considérations relatives à la mise en œuvre	38
5.1 Mise en œuvre 2021–2030	38
5.2 Évaluation et planification au-delà de 2030	39
6 Bibliographie	40
Annexe A Alignement entre les domaines d'action et les menaces et défis nationaux clés	41



Avant-propos

Kosi Latu Directeur Général du PROE

L'importance des récifs coralliens pour l'avenir des peuples du Pacifique ne peut être sous-estimée. Nos récifs coralliens agissent sur les écosystèmes d'une manière qui influence nos vies à tous les niveaux. Ils forment le socle même de nos nations et territoires d'atolls et nous protègent de la mer. Ils prodiguent de la nourriture et les moyens d'existence pour nos communautés côtières, et contribuent à hauteur de plusieurs millions de dollars aux revenus nationaux à travers le tourisme.



Malheureusement, les récifs coralliens n'ont jamais été autant menacés. Le Rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère brosse un tableau sinistre. Les changements climatiques entraînent un réchauffement des mers. Les vagues de chaleurs océaniques ont doublé leur fréquence et sont de plus en plus longues et intenses, provoquant des épisodes répétés de blanchissement des coraux. De plus, les récifs subissent des dégâts plus fréquents en raison de la hausse de l'intensité des cyclones. Le laps de temps entre ces intervalles engendre de grandes difficultés de récupération pour les coraux. L'acidification de l'océan, qui absorbe toujours plus de CO₂, représente une pression supplémentaire, qui entrave le rétablissement des coraux. D'après les prévisions, si la planète devait se réchauffer de plus d'1,5 °C, cela provoquerait la perte de 70 % des coraux du monde, et jusqu'à 99 % avec un réchauffement de plus de 2 °C.

Le réchauffement et l'élévation du niveau de la mer posent ainsi une menace existentielle pour le Pacifique. Les dirigeants et dirigeantes de la région du Pacifique ont maintenu une position ferme, plaidant en faveur d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin de réduire au maximum les augmentations de température.

Pour sauver les récifs coralliens, il est donc urgent de prendre des mesures fortes afin de lutter contre les changements climatiques. Mais en tant que petits États insulaires, nous devons aussi améliorer la santé et la résilience de nos récifs. Nous pouvons réduire le niveau des menaces qui pèsent sur nos récifs en raison de la surpêche, de la pollution terrestre et des aménagements destructeurs de ces écosystèmes. La région du Pacifique insulaire abritant près de 25 % des coraux du monde, l'ampleur de cette tâche ne doit pas être sous-estimée. Le passage à l'action ne peut se faire que par une approche concertée et coordonnée de tous les secteurs de la société et devra s'appuyer sur les connaissances scientifiques et le concours de la communauté internationale. Il est également essentiel de tirer parti des savoirs traditionnels et de mettre en place des pratiques de conservation au niveau local.

Le *Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique 2021–2030* a été élaboré en concertation avec les Membres du PROE ainsi que l'ensemble des acteurs scientifiques et partenaires intervenant dans la conservation des récifs coralliens à l'échelle mondiale. Il présente les mesures pouvant bénéficier d'une approche régionale en vue de soutenir les autorités nationales et les populations locales dans leurs efforts pour protéger leurs récifs coralliens. Le PROE s'engage à mettre ce plan en œuvre avec ses Membres et d'autres organismes et acteurs non étatiques. Le Plan constitue un point de référence pour une approche coordonnée de la conservation des récifs coralliens dans la région, tout en fournissant une plateforme pour la coopération ainsi qu'une démarche pour suivre les progrès réalisés dans cette entreprise cruciale.

Le Plan a été approuvé par les Membres du PROE lors de la 30e Conférence du PROE, en 2021.

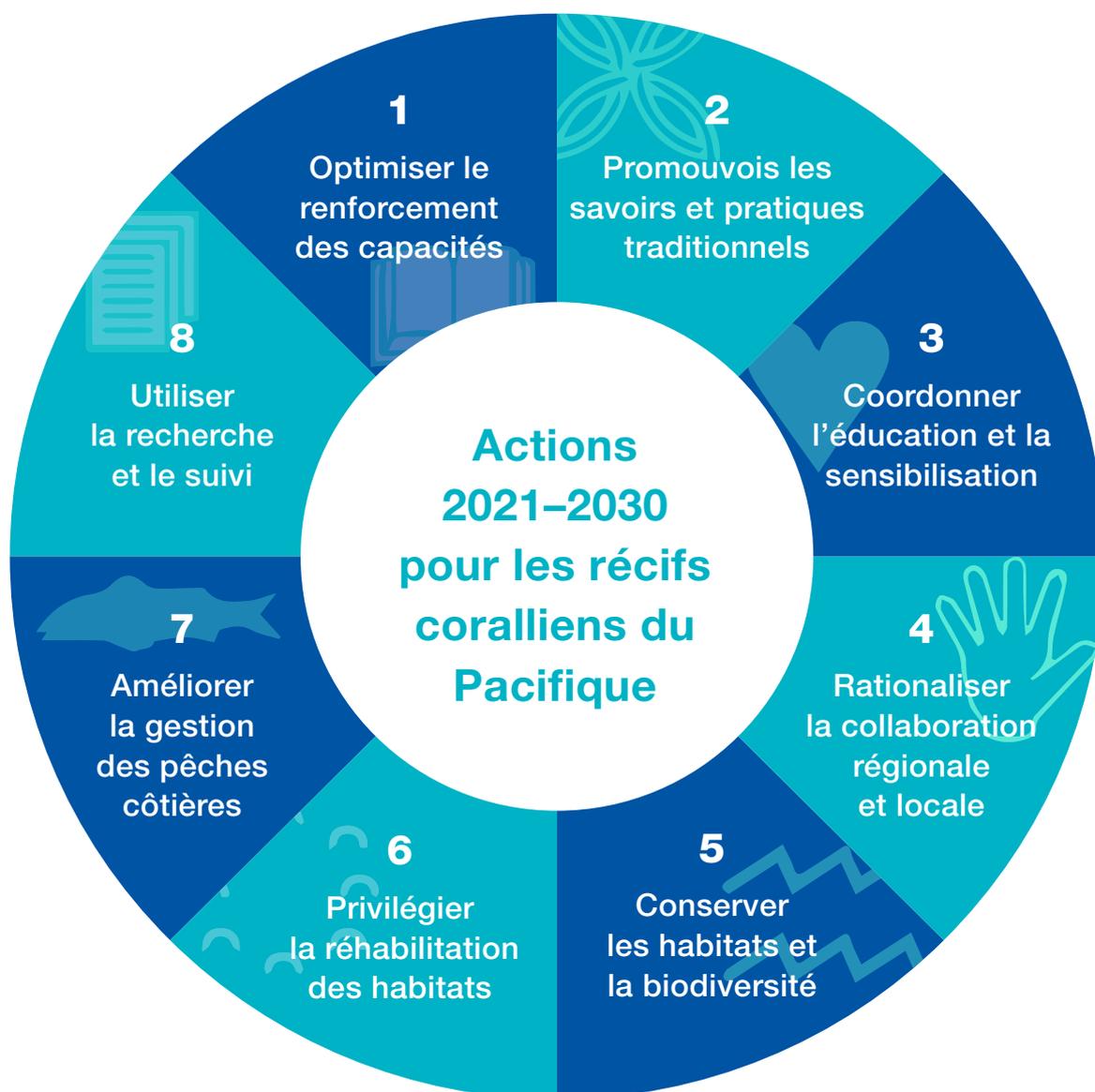


FIGURE 1.1. Principaux domaines d'action pour les récifs coralliens du Pacifique de 2020 à 2030

Résumé exécutif

Les récifs coralliens du Pacifique sont couramment affectés par la perturbation de l'habitat, la pollution, les activités de pêche et les changements climatiques (Moritz et al., 2018), ces derniers étant considérés comme la plus grande menace d'origine humaine pour les coraux de la région Pacifique.

La région a besoin d'un plan d'actions pour prendre des décisions concertées en vue d'améliorer la santé et la résilience des récifs coralliens. Cela doit permettre aux dirigeants des îles du Pacifique, aux gestionnaires des récifs coralliens et aux communautés locales de coordonner leurs efforts de protection de ces précieux écosystèmes. La coopération régionale peut optimiser les synergies entre différents programmes pour parvenir à de meilleurs résultats, par exemple en partageant les connaissances et en tirant parti des économies d'échelle. Un Plan régional peut également servir de base à la mobilisation des ressources financières nécessaires pour la protection et la gestion des récifs coralliens. Le *Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique 2021–2030* s'attache à favoriser la conservation et la gestion des récifs coralliens de la région au cours des dix prochaines années autour de quatre grandes priorités :

- 1 La conservation de la biodiversité et des habitats
- 2 La durabilité des pratiques de pêche et la sécurité alimentaire
- 3 La résilience et l'adaptation aux changements climatiques
- 4 La durabilité du tourisme

Pour répondre à ces priorités, le Plan recommande huit principaux domaines d'action (Figure 11), chacun d'entre eux étant accompagné d'indicateurs de résultats afin d'évaluer les progrès réalisés à court et à long terme.

Compte tenu des menaces anthropiques croissantes qui pèsent sur les récifs coralliens, les efforts de conservation des récifs coralliens devront se poursuivre bien au-delà de 2030 et devront être davantage renforcés et adaptés aux priorités émergentes des écosystèmes. Ce Plan devrait donc être mis à jour, si nécessaire, et un nouveau Plan d'action pour la période au-delà de 2030 devrait être initié avant la fin de celui-ci.



Abréviations et acronymes

AMP	Aires marines protégées
CDB	Convention sur la diversité biologique
CORP	Conseil des Organisations régionales dans le Pacifique
CPS	Secrétariat de la Communauté du Pacifique
CRISP	Initiative pour les récifs coralliens du Pacifique Sud
CSIRO	Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation
CTI-CFF	Initiative du Triangle de corail sur les récifs coralliens, la pêche et la sécurité alimentaire
EFM	États fédérés de Micronésie
ÉIE	Étude d'impact sur l'environnement
EPSCoR	Programme établi pour stimuler la recherche compétitive
ÉTIO	États et territoires insulaires océaniques
FRFSP	Plan de gestion des pêches du récif de Funafuti
GCRMN	Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
ICRI	Initiative internationale pour les récifs coralliens
IFRECOR	Initiative française pour les récifs coralliens
IMN	Îles Mariannes du Nord
LMMA	Aires marines gérées localement
NOAA	Administration océanique et atmosphérique nationale
ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Nations Unies
PEUMP	Programme de partenariat Pacifique - Union européenne pour le milieu marin
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PROE	Programme régional océanique pour l'environnement
R2R	Programme De la crête au récif
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
USA	États-Unis d'Amérique
WWF	Fonds mondial pour la nature



Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique 2021–2030

VISION GLOBALE

« D'ici 2030, la résilience et la santé des écosystèmes
récifaux des îles du Pacifique sont améliorées. »



1 Introduction

Les récifs coralliens sont présents dans toutes les îles du Pacifique. Il n'y a pas d'autres endroits dans le monde où les récifs coralliens sont si répandus, ont prospéré et évolué, comme c'est le cas dans certaines parties du Pacifique. La région Pacifique abrite environ 25 % des coraux de la planète. Les récifs sont importants sur le plan écologique et social pour les îles, leurs habitants, leur biodiversité et leurs économies. Ils nourrissent et stabilisent les rivages, fournissent des revenus grâce au tourisme et à la pêche, constituent une source vitale de protéines alimentaires pour de nombreuses personnes et font partie de l'identité culturelle des communautés. L'importance des récifs coralliens du Pacifique ne se limite pas à cette région, ils sont également précieux à l'échelle mondiale en termes de biodiversité, d'habitat, d'industries de la pêche, etc.

Les changements climatiques, l'acidification des océans et la pollution par les déchets ont un impact sur les récifs coralliens du monde entier. Il est donc urgent d'apporter des réponses à grande échelle à ces menaces anthropiques. Des efforts substantiels sont nécessaires pour éviter que les récifs coralliens du Pacifique ne se dégradent davantage. Ces dernières années, les États et Territoires Insulaires Océaniques (ÉTIO) ont mis en œuvre divers projets nationaux et infranationaux de conservation des récifs coralliens, dans des domaines tels que les aires protégées, la surveillance et le suivi, la recherche et la restauration. Beaucoup ont été menés avec succès, et tous contribuent à rendre les communautés récifales plus résilientes.

Un certain nombre d'initiatives régionales a également vu le jour sans pour autant assurer de cohérence, de partage des connaissances et de collaboration à l'échelle régionale ou sous-régionale (c'est-à-dire entre les juridictions nationales). Des études régionales montrent qu'il faut aller au-delà des efforts de gestion locale. Les plans d'action régionaux qui encouragent la collaboration, les échanges et les partenariats sont donc essentiels pour garantir l'avenir des récifs de la région ainsi que les moyens de subsistance de ses habitants. Il s'agit d'une excellente occasion de fédérer les efforts existants et d'optimiser l'atteinte des objectifs régionaux. La coopération régionale peut catalyser les synergies pour obtenir de meilleurs résultats, notamment par le partage des connaissances, la mobilisation des ressources et les économies d'échelle.

La région a besoin d'un plan d'actions pour prendre des décisions concertées en vue d'améliorer la santé et la résilience des récifs coralliens. Cela doit permettre aux dirigeants des îles du Pacifique, aux gestionnaires des récifs coralliens et aux communautés locales de coordonner leurs efforts de protection de ces précieux écosystèmes. Le *Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique 2021–2030* soutient ainsi cette démarche collective pour la conservation et la gestion des récifs coralliens de la région au cours des dix prochaines années.



1.1 Formulation du Plan d'action

Ce Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique a été élaboré en concertation avec les représentants des Membres du PROE. Ceux-ci ont fourni des informations sur leurs principaux objectifs en matière de gestion des récifs coralliens, les principaux facteurs de stress des récifs, les initiatives existantes et potentielles de gestion des récifs, ainsi que les principaux risques menaçant le succès de ces initiatives. Ces contributions, ainsi que des consultations complémentaires menées à des fins de clarification, ont conduit aux propositions d'actions contenues dans ce Plan.

Des avis et des commentaires sur une version antérieure du Plan ont également été sollicités auprès des Membres et de divers experts et parties prenantes, notamment des Organisations multilatérales au sein du Pacifique (telles que les agences du Conseil des Organisations régionales dans le Pacifique - CORP) ainsi que des experts en gestion des récifs coralliens reconnus au niveau régional et mondial (Initiative internationale pour les récifs coralliens, ONG, universités et instituts de recherche, Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation - CSIRO, l'Autorité du parc marin de la Grande Barrière de Corail).

Le Plan recommande huit domaines d'action, chacun contenant une liste de tâches correspondantes (voir section 4). A chaque tâche est attribué un niveau de priorité haut, moyen ou bas en fonction d'une combinaison entre différents facteurs:

- La fréquence avec laquelle cette tâche a été rapportée et son importance donnée par les parties prenantes ;
- Le fait que la mise en œuvre de la tâche aborde directement et efficacement ou non une menace ou un obstacle clé à la gestion ou à la conservation des récifs coralliens ;
- Le caractère réalisable de la tâche pendant la durée du Plan, sa probabilité de réussite, ainsi que la probabilité d'obtenir des financements pour sa mise en œuvre ;
- L'urgence perçue de la tâche ou le fait que d'autres tâches de priorité dite haute dépendent de l'achèvement préalable de celle-ci.

En raison de l'échelle régionale du Plan, cette hiérarchisation n'est qu'indicative. Ces priorités pourront varier au plan géographique (par exemple à l'échelle d'un Etat ou d'une île) et devront être réévaluées en fonction de la situation et des besoins locaux lors du développement des plans/priorités nationaux.

1.2 Objectif et orientation générale

Ce Plan a été élaboré pour que le PROE et ses Membres du Pacifique insulaire¹ puissent conjuguer leurs efforts afin de gérer avec succès les récifs tropicaux et subtropicaux de la région. La philosophie générale est que la mise en œuvre du Plan soit principalement dirigée par les gouvernements nationaux, et leurs partenaires lorsqu'ils le souhaitent, et que le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources nécessaires soient assurés par les agences du CORP.

Cette approche régionale reconnaît ainsi que les récifs coralliens au sein de l'océan Pacifique sont intrinsèquement connectés, tout en se voulant suffisamment souple pour tenir compte des différentes priorités nationales entre les ÉTIO. Par exemple, les récifs peuvent être affectés par des influences

¹ Îles Cook, Fidji, Guam, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nioué, Îles Mariannes du Nord, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Îles Salomon, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis-et-Futuna.

naturelles et humaines au-delà des juridictions nationales (par exemple, la dispersion biologique, les processus océanographiques liés à la température et aux courants, la pollution à grande échelle, les vagues de chaleur marines, etc.). Cependant, dans de nombreux cas, les priorités locales telles que le développement côtier ou la régulation des pêcheries côtières varieront selon les sous-régions ainsi qu'entre et au sein des pays et territoires. En ce sens, une grande partie de la mise en œuvre du Plan se fera au niveau national afin de répondre aux priorités nationales.

À ce titre, le PROE travaillera avec les différents ÉTIO pour :

- développer des plans de mise en œuvre et des projets prioritaires qui s'alignent sur ce Plan régional tout en ciblant les priorités locales ;
- développer des cadres de suivi, d'évaluation et de rapportage adaptés aux plans de mise en œuvre ;
- fournir un soutien pour identifier et garantir les ressources et le financement..

Le Plan se concentre sur la mise en place d'actions qui peuvent être :

- raisonnablement atteintes au cours de la période de 10 ans ;
- mises en œuvre par les ÉTIO (cela n'excluant pas que les organisations pertinentes opérant dans la région puissent également soutenir ou contribuer à l'exécution des actions) ;
- soutenues par des organisations régionales à à l'échelle du Plan.

Dans le même ordre d'idées, il est reconnu que certaines menaces pesant sur les récifs coralliens ne peuvent pas raisonnablement être traitées par les ÉTIO sur une période de 10 ans, et ne relèvent pas nécessairement des capacités de la région à y faire face (par exemple, les questions mondiales telles que les changements climatiques). Néanmoins, le Plan inclut quelques démarches à ce sujet qui, lorsqu'elles sont mises en œuvre avec succès, méritent d'être célébrées pour leur contribution positive à l'amélioration de la résilience des récifs face à des menaces majeures.

Les dirigeants des îles du Pacifique sont conscients que les changements climatiques constituent l'une des plus grandes menaces pour la région. Ils appellent à une plus grande ambition en termes de réduction des émissions, d'aide aux pays vulnérables en matière d'adaptation et de renforcement de la résilience aux changements climatiques, ainsi qu'à un soutien financier accru pour le renforcement des capacités et le transfert de technologies. S'ils reconnaissent le rôle que peuvent jouer les approches fondées sur les écosystèmes, ils sont également conscients que ces écosystèmes sont tout aussi vulnérables aux effets des changements climatiques. En plus de mener le monde à l'action pour la réduction des émissions de carbone, la région doit également mettre en œuvre des actions locales pour renforcer la résilience des récifs coralliens et des écosystèmes associés.

Le Plan permet une évaluation à court et à long terme, de sorte que

- 1 les nouveaux problèmes de mise en œuvre puissent être abordés,
- 2 les enseignements puissent être tirés et partagés, et
- 3 que la planification pour la période suivante (c'est-à-dire l'après 2030) se fasse en temps opportun et se nourrisse du plan actuel.

À tous les stades de l'engagement et de la mise en œuvre, il convient de veiller à l'inclusion, notamment en ce qui concerne l'équité entre les sexes et l'intégration de la dimension de genre. Les Organisations responsables de la mise en œuvre des projets et des tâches du Plan sont encouragées à rechercher des exemples réussis d'inclusion et d'autonomisation appropriées des femmes dans la conservation et la gestion du milieu marin. Les principes d'égalité des genres et d'inclusion sociale doivent ainsi être considérés dès la phase de conception des projets.

1.3 Principaux objectifs pour les récifs coralliens du Pacifique (2021–2030)

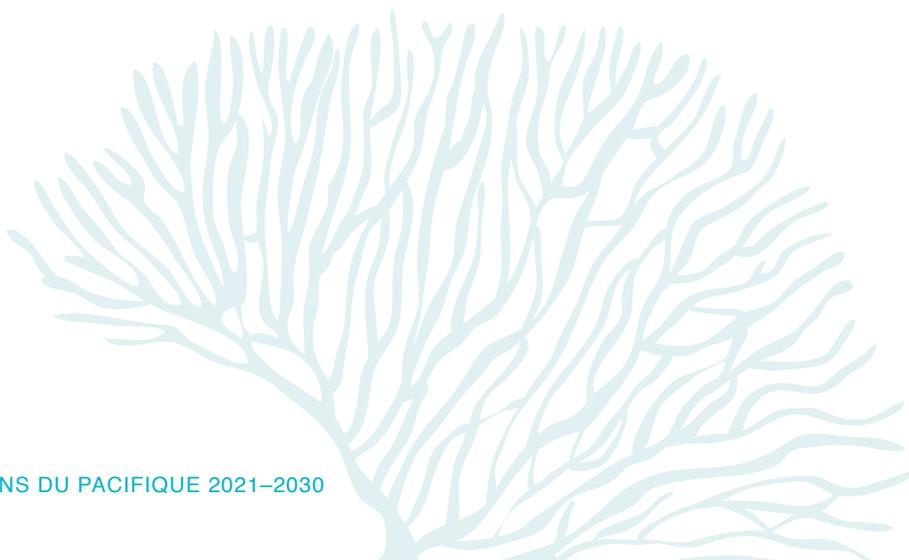
Les avis exprimés par les ÉTIO durant la formulation de ce plan, quant à ce que devraient être les objectifs généraux et primordiaux de la gestion des écosystèmes de récifs coralliens dans le Pacifique, fournissent l'arrière-plan des domaines d'action du Plan. Ainsi, par ordre d'importance, les principaux objectifs de la gestion des récifs coralliens du Pacifique pour la période 2021–2030, et à plus long terme, sont d'améliorer et/ou de maintenir :

- La conservation de la biodiversité et des habitats
- La durabilité des pêcheries (locale/artisanale et commerciale)
- La gestion des récifs par la gestion d'aires marines protégées (AMP)
- La gestion des impacts du développement et autres perturbations sur les récifs
- La sécurité alimentaire
- L'adaptation et la résilience aux changements climatiques
- La sensibilisation locale, la conservation et la préservation des connaissances traditionnelles
- La durabilité du tourisme, y compris l'écotourisme.

Ces objectifs peuvent être regroupés selon quatre thèmes prioritaires:

- 1 La conservation de la biodiversité et des habitats, y compris la gestion des zones protégées et des perturbations des récifs
- 2 La durabilité des pratiques de pêche et la sécurité alimentaire
- 3 La résilience et l'adaptation aux changements climatiques
- 4 La durabilité du tourisme

L'objectif consistant à tirer parti de la sensibilisation, de la conservation et des connaissances traditionnelles au niveau local ne s'inscrit pas discrètement dans l'un des quatre thèmes, mais apporte une contribution importante à chacun d'eux.



2 Récifs coralliens du Pacifique : état actuel et principales menaces

2.1 État des récifs coralliens du Pacifique

Alors que les récifs coralliens couvrent moins de 0,1 % de la surface des océans, ils fournissent un habitat à 25 % des espèces marines et des moyens de subsistance à un demi-milliard de personnes. L'océan Pacifique est le plus grand écosystème du monde et abrite environ 25 % de la superficie mondiale des récifs coralliens. Les systèmes de récifs coralliens du Pacifique comprennent une gamme variée de types de récifs, tels que les récifs frangeants étroits, de rares récifs à double barrière, des récifs en mosaïque et des atolls. Les environnements côtiers et marins du Pacifique soutiennent de nombreuses activités qui sous-tendent les économies locales, infranationales, nationales et internationales et assurent les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de millions de personnes (PROE 2020).

Le PROE (2020) qualifie l'état de santé de l'océan d' « acceptable », tandis que l'état des pressions et des menaces qui pèsent sur l'océan est qualifié de « précaire ». Une compilation des données sur les récifs coralliens à travers le Pacifique Sud a révélé que, dans l'ensemble, la région possède certains des récifs coralliens les mieux préservés au monde (Moritz et al., 2018). Cependant, de nombreux récifs coralliens du Pacifique sont affectés par la destruction de l'habitat, la pollution, la surpêche et les changements climatiques (Moritz et al., 2018), ces derniers étant considérés comme la plus grande menace d'origine humaine pour les coraux de la région.

La surexploitation a réduit de nombreux stocks de poissons dans tout le Pacifique et a provoqué des changements écologiques qui ont réduit la biodiversité et la productivité. Des changements dans les taxons dominants, la structure écologique, ainsi qu'un déclin de la surface corallienne ont été détectés parallèlement à des réductions inquiétantes de biomasse des poissons herbivores, un groupe qui contribue à renforcer la résilience des coraux face aux changements climatiques. Il est important de noter que les plus grands déclinés de la santé des récifs ont été enregistrés sur les récifs coralliens entourant les îles habitées par rapport aux îles inhabitées.

2.2 Mécanismes actuels de protection des récifs coralliens

Il existe de nombreuses mesures de conservation et de protection des récifs coralliens dans le Pacifique. Elles varient en nature et en efficacité d'une zone à l'autre mais comprennent des législations et réglementations (par exemple, la législation sur l'environnement, la mer, le développement côtier et la pêche), ainsi qu'un large éventail d'approches en termes d'aires marines protégées (AMP). Ces dernières comprennent des mécanismes de protection des récifs par le biais de savoirs traditionnels et d'approches coutumières, des initiatives contemporaines de gestion communautaire et les aires marines protégées prévues par la loi (parcs marins, zones de conservation, monuments nationaux, zones clés pour la biodiversité, sites Ramsar, zones ra'ui, tabu et tabou). Malgré ces mesures, le respect et l'application des règles peuvent s'avérer délicats, en particulier dans des zones géographiques étendues.

2.3 Gestion et gouvernance des récifs coralliens

Etant donnée la diversité de la région du Pacifique, différentes méthodes de gouvernance des récifs coralliens peuvent être appropriées selon les ÉTIO. Dans certaines situations, une approche centralisée au niveau du pays ou du territoire, comprenant une législation environnementale et des études d'impact sur l'environnement, peut être la plus appropriée. Dans d'autres situations, une gouvernance régionale ou locale prenant en compte la propriété traditionnelle peut être la meilleure approche. Les représentants des ÉTIO Membres, consultés lors de l'élaboration de ce Plan, soulignent la nécessité de favoriser un éventail d'approches en termes de gestion et de gouvernance.

2.4 Menaces sur les récifs coralliens

Les récifs coralliens sont confrontés à de nombreuses menaces locales et mondiales. Ces menaces comprennent l'utilisation et l'exploitation directes (pêche, tourisme), les impacts environnementaux et la dégradation de l'habitat (via le développement côtier, la pollution et les échouages de navires), les espèces marines envahissantes et les changements climatiques. Sans intervention significative, les tendances relatives à la fois à l'état de santé des océans et aux pressions qui les menacent devraient se détériorer (Moritz et al., 2018).

Au niveau régional, les ÉTIO ont identifié les récifs coralliens du Pacifique comme étant exposés à un risque moyen à élevé de facteurs environnementaux et de perturbations humaines, notamment :

- Les effets liés aux changements climatiques, tels que le blanchiment des coraux, l'acidification des océans et la modification des communautés biologiques ;
- Le ruissellement de sédiments résultant de la déforestation et du défrichage de la végétation pour l'agriculture, l'exploitation minière et la sylviculture ;
- Rejets et pollution marine provenant des ports, des terminaux pétroliers, des chenaux de navigation, des pesticides et engrais agricoles, des eaux usées issues des centres résidentiels et touristiques ;
- Aménagements littoraux au niveau des villes, des agglomérations, des aéroports, des bases militaires, des mines et des stations touristiques ;
- Pêche destructive et surpêche ;
- Epidémies d'étoiles de mer couronnes d'épines (*Acanthaster planci*) ;
- Apparition et propagation de maladies coralliennes.

Il est à noter qu'il existe généralement des influences sous-jacentes qui entraînent et/ou exacerbent ces facteurs, telles qu'un taux de croissance rapide de la population humaine, une forte dépendance humaine à l'égard des ressources marines et services écosystémiques associés (en particulier l'alimentation et diverses sources de revenus), des infrastructures de protection des côtes, ainsi que des facteurs politiques et économiques (incluant le commerce international).

Les représentants des ÉTIO consultés lors de l'élaboration de ce Plan ont identifié les changements climatiques, le développement et la surpêche locale comme les facteurs de stress directs les plus graves pour les récifs coralliens (Table 21), suivis de près par le ruissellement terrestre, le blanchiment des coraux et la croissance de la population humaine. La dégradation de la qualité de l'eau, les cyclones/typhons, la pollution par les déchets solides et les activités de pêche internationale ont également été reconnus comme des menaces importantes pour les récifs dans plusieurs ÉTIO.

En ce qui concerne les changements climatiques, le rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C indique que « *les risques d'impacts induits par le climat devraient être plus importants à 2 °C qu'en cas de réchauffement de la planète de 1,5 °C (confiance élevée). Les récifs coralliens, par exemple, devraient connaître un déclin supplémentaire de 70 à 90 % à 1,5 °C (confiance élevée) et des pertes plus importantes (> 99 %) à 2 °C (confiance très élevée). Le risque de perte irréversible de nombreux écosystèmes marins et côtiers augmente avec le réchauffement climatique, en particulier à 2 °C ou plus (confiance élevée)* » (GIEC SR1.5 2018).

Une autre étude suggère que d'ici 2050, en raison de l'acidification des océans, les coraux pourraient se dissoudre plus vite qu'ils ne construisent leurs structures dures en carbonate de calcium (Eyre et al. 2018). En raison des effets combinés du changement climatique, on s'attend à ce que, d'ici 2050, la couverture corallienne passe du maximum actuel de 40 % de la couverture récifale à 10 ou 20 %, même si les récifs sont bien gérés localement (Bell et al. 2013). Il est donc essentiel de renforcer la résilience des récifs coralliens face aux impacts des changements climatiques par une gestion locale adaptée tout en agissant sur les causes des changements climatiques pour assurer un avenir aux récifs coralliens.

TABLEAU 2.1. Facteurs de stress les plus graves pour les récifs coralliens de la région Pacifique, tels qu'identifiés par les ÉTIO, classés par ordre d'importance.

Facteur de stress (par ordre d'importance perçue)	Sévérité*
Changements climatiques / blanchiment des coraux	Élevée
Développement	Élevée
Surpêche (locale)	Élevée
Ruissellement terrestre	Intermédiaire
Croissance de la population humaine	Intermédiaire
Pollution (qualité de l'eau)	Modérée
Cyclones / typhons	Modérée
Pollution (déchets solides)	Modérée
Surpêche (internationale)	Modérée

* Telles qu'identifiées lors de la consultation pendant l'élaboration de ce Plan.

REMARQUE : La gravité globale prend en compte à la fois i) le nombre de répondants à l'enquête qui ont identifié le facteur comme une menace, et ii) l'importance nominative par rapport aux autres menaces identifiées par les mêmes répondants.



2.5 Obstacles à la conservation et à la gestion des récifs coralliens

La gestion locale des récifs coralliens est compliquée par plusieurs défis mondiaux, régionaux et locaux. Les trois principaux défis auxquels les parties prenantes du Pacifique ont indiqué avoir à faire face sont les suivants (Table 22) :

- Manque de financement et de ressources (en personnel notamment),
- Faible planification, gestion et conformité aux réglementations,
- Manque de capacité technique et d'expertise.

Viennent ensuite le manque de volonté et de leadership politiques, l'insuffisance ou l'inaccessibilité de données de qualité, et les impacts globaux des changements climatiques, qui pourraient annuler toute incitation à la gestion locale si ses causes ne sont pas traitées.

La conservation et la restauration des habitats ainsi que la recherche finalisée et des suivis ciblés ont été identifiés par les Membres comme des domaines d'action prioritaires pour les années 2020-2030. Toutefois, et pour une mise en œuvre réussie de ces actions, ils devront dépasser des obstacles clés comme les besoins et manques de financement, de capacités et de volonté ou de mesures politiques. Ces obstacles ne doivent pas être minimisés et mériteront d'être abordés localement en tant que de besoin et selon les priorités locales.

TABLEAU 2.2. rincipaux obstacles identifiés par les ÉTIO à la conservation et à la gestion des récifs coralliens.

Obstacle à une gestion réussie des récifs coralliens	Priorité régionale*
Manque de financement ou de ressources	Élevée
Mauvaise planification, gestion et application de la conformité	Élevée
Manque de capacité / d'expertise ou de soutien régional	Élevée
Insuffisance des politiques et/ou manque de sensibilisation du public (aux avantages de la conservation par exemple)	Intermédiaire
Inaccessibilité des données ou manque de données de qualité (telle qu'une surveillance adéquate par exemple)	Intermédiaire
Dégradation continue des bassins versants	Modérée
Géographie (éloignement et isolement du récif)	Modérée
Complexité et changement des politiques	Modérée
Faible coopération entre les parties prenantes, y compris la coopération inter-agences	Modérée
Pressions croissantes ou illégales sur la pêche et/ou le tourisme	Modérée
Coordination et communication insuffisantes	Modérée
Absence d'application des initiatives régionales (par exemple, réalisation de projets sur le terrain).	Modérée

* Comme l'indique le nombre d'ÉTIO identifiant la menace comme un défi majeur pour la conservation et la gestion des récifs coralliens (à l'échelle régionale ou locale).

3 Initiatives et engagements existants

3.1 Engagements mondiaux

Plusieurs politiques et accords internationaux s'appliquent à la conservation et à la gestion des récifs coralliens dans le Pacifique. Les ÉTIO ont ratifié le traité multilatéral de la Convention sur la diversité biologique (CDB). La Convention a trois objectifs principaux :

- la conservation de la diversité biologique (ou biodiversité),
- l'utilisation durable de ses composantes à l'échelle globale, et
- le partage juste et équitable des bénéfices découlant des ressources génétiques.

Son objectif est d'élaborer des stratégies nationales pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. Cela inclut la diversité biologique attribuée aux récifs coralliens.

Sept des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies s'appliquent directement ou indirectement aux récifs coralliens et à leur gestion :

	SDG 1 Pas de pauvreté (les récifs coralliens fournissent des moyens de subsistance)
	SDG 2 Faim « zéro » (les récifs coralliens fournissent de la nourriture)
	SDG 3 Bonne santé et bien-être (les pêcheries récifales fournissent une subsistance saine, des services culturels qui favorisent le bien-être, et peuvent être source de nouveaux produits médicaux)
	SDG 12 Consommation et production responsables (les activités de production et de consommation doivent être gérées en tenant compte de la durabilité des récifs)
	SDG 13 Lutte contre les changements climatiques (une menace clé pour la durabilité des récifs coralliens)
	SDG 14 Vie aquatique (les récifs coralliens sont un haut lieu de la biodiversité sous-marine)
	SDG 15 Vie terrestre (des bassins versants côtiers et une végétation terrestre intacts contribuent à la bonne santé des récifs coralliens).

Plus particulièrement, l'ODD 14 – Vie aquatique – vise à conserver et à utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines. Les 10 cibles et indicateurs de l'ODD 14 s'appliquent directement à la gestion des récifs coralliens, et les actions décrites dans ce Plan viendront utilement compléter les efforts déjà en cours pour atteindre ces cibles et en rendre compte.

Le Cadre mondial de la biodiversité (CMB) post-2020 de la CDB guidera les actions et les investissements en matière de conservation au cours des 30 prochaines années, y compris les objectifs et les étapes spécifiques pour la prochaine décennie. Les actions décrites dans ce Plan s'alignent sur les objectifs et les cibles du CMB.

La Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021–2030) soutiendra les efforts visant à inverser le déclin de la santé des océans. Elle rassemble les parties prenantes de l’océan dans le monde entier derrière un cadre commun qui garantira que les sciences océaniques peuvent pleinement soutenir les pays dans la création de meilleures conditions pour le développement durable de l’océan. Dans le cadre de cette initiative, la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) de l’UNESCO (2021) souligne que la compréhension scientifique des réponses de l’océan aux pressions et aux mesures de gestion est fondamentale pour le développement durable. Les observations et la recherche océaniques sont également essentielles pour prévoir les conséquences du changement, concevoir des mesures d’atténuation et guider l’adaptation.

La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes offre également l’occasion de s’engager avec la communauté internationale, de créer des partenariats et d’attirer des fonds et des compétences pour travailler sur les récifs coralliens et les écosystèmes associés dans la région.

D’autres accords multilatéraux sur l’environnement offriront également des synergies et des possibilités de tirer parti des actions menées dans le cadre de ce Plan. Le Programme des mers régionales des Nations Unies (PNUE) peut également offrir des opportunités, et en tant que secrétariat de la Convention sur la protection de l’environnement et des ressources naturelles de la région du Pacifique Sud (Convention de Nouméa), le PROE sera en mesure de rechercher des opportunités dans le cadre de ce programme.

3.2 Initiatives existantes

De nombreuses initiatives locales et régionales existent déjà dans le Pacifique en matière de conservation et de gestion des récifs coralliens. Elles sont dirigées et organisées par une variété d’Organisations locales, régionales et mondiales. Là où des initiatives existantes sont entreprises, ce Plan d’action vise à compléter ces activités, plutôt qu’à les remplacer, et fournit également une orientation stratégique dans une perspective régionale (par exemple, le partage des connaissances et des leçons apprises au profit de tous les Membres du PROE, etc.)

Cette section fournit un résumé des initiatives existantes les plus pertinentes qui ont été identifiées par les parties prenantes.

3.2.1 Initiatives régionales

Il existe une grande variété de programmes mis en œuvre dans la région, bien que certains ne s’étendent (ou ne sont actifs) que dans un nombre limité d’ÉTIO (Tableau 3-1.). Ces initiatives proviennent généralement d’organismes gouvernementaux ou intergouvernementaux externes ou d’ONG mondiales (par exemple, l’ONU, l’UE, la France, les États-Unis, les agences du CORP, l’UICN, l’ICRI, le WWF, Conservation International, The Nature Conservancy, la Wildlife Conservation Society, la Coral Sea Foundation). Certaines initiatives (telles que Melanesia Challenge, Initiative du Triangle de corail sur les récifs coralliens, la pêche et la sécurité alimentaire) portent sur des États spécifiques et sont menées par une collaboration entre les gouvernements nationaux concernés.

Les objectifs et résultats souhaités de ces différentes initiatives sont très cohérents, toutefois il existe des disparités dans la région en termes de :

- Information et connaissance de l’éventail des initiatives existantes ;
- Opportunités de participation et de contribution des pays et territoires à ces initiatives ;
- Appréciation des bénéfices potentiels de ces initiatives.

Étant donné le nombre de programmes régionaux existants sur les récifs coralliens, le rôle et l'action de chaque organisation peuvent perdre en lisibilité. Il existe ainsi un risque réel que, en cas de communication et de collaboration insuffisantes entre les différents programmes, les ressources et investissements disponibles ne soient pas alloués de manière optimale.

Ci-dessous figure une liste d'initiatives récentes et en cours dans la région Pacifique en matière de gestion et de conservation des récifs coralliens (voir également le Tableau 31). Elle n'est en aucun cas exhaustive mais fournit une base potentielle pour de futures collaborations, une rationalisation, un partage des ressources et des connaissances.

- Alliance de l'océan Pacifique
- Groupe de travail du secteur maritime du CORP
- Micronesia Challenge - protocole standardisé de surveillance marine
- Initiative Française pour les Récifs Coralliens
- Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI) et Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN) qui y est associé.
- Partenariat Nouvelle-Zélande-Pacifique sur l'acidification des océans (NZPPOA)
- Réseau d'aires marines gérées localement (LMMA)
- Groupe de travail américain sur les récifs coralliens
- Initiative du Triangle de Corail sur les récifs coralliens, la pêche et la sécurité alimentaire (CTI-CFF)
- BIOPAMA – Programme de gestion de la biodiversité et des aires protégées
- Initiatives Résilience des récifs coralliens et Sauvetage des récifs coralliens du WWF
- Programme de partenariat Pacifique-Union européenne pour le milieu marin (PEUMP), Gouvernance des océans et planification de l'espace marin
- Pacifique Oceanscape
- Programme Pacifique R2R (« de la crête au récif ») du Fonds pour l'Environnement Mondial
- Alliance mondiale pour les récifs coralliens.

Ces initiatives et réseaux existants devraient être mobilisés et servir de leviers pour la mise en œuvre du Plan, plutôt que de créer de nouveaux forums.

D'autres ONG sont également investies dans la gestion et de la conservation des récifs coralliens du Pacifique. Il s'agit, par exemple de :

- l'Alliance mondiale pour les récifs coralliens, qui travaille aux Palaos et au Vanuatu en mettant l'accent sur la restauration des coraux ;
- The Nature Conservancy, qui travaille sur les pêcheries et les aires marines gérées localement aux Palaos, dans les États fédérés de Micronésie, à Guam, aux Îles Mariannes du Nord, aux Îles Marshall, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon ;
- Corals for Conservation, qui travaille sur la restauration des coraux, la résistance au blanchiment et supporte des initiatives liées au tourisme aux Fidji, Kiribati, Tuvalu, Samoa et Vanuatu ;
- Coral Sea Foundation, qui plaide en faveur des récifs coralliens en Mélanésie.

TABLEAU 3.1. Initiatives régionales existantes notables*

Initiative régionale	Organisation / Agence	Wallis-et-Futuna	Vanuatu	Tuvalu	Tonga	Tokélaou	Îles Salomon	Samoa	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Palaos	IMN	Nioué	Nouvelle-Calédonie	Nauru	Îles Marshall	Kiribati	Guam	États fédérés de Micronésie	Polynésie française	Fidji	Îles Cook	Samoa américaines	
BIOPAMA	IUCN	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Initiative du Triangle de Corail sur les récifs coralliens, la pêche et la sécurité alimentaire / CTI-CFF	Partenariat entre les gouvernements de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, des Îles Salomon et du Timor-Leste.						✓		✓														
L'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI) et le Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN) qui lui est associé.	Il s'agit en fait d'une initiative mondiale (partenariat de plus de 60 nations membres) active dans la région du Pacifique.		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR)	Gouvernement français												✓										
Aires marines gérées localement (LMMA)	Réseau LMMA (aires marines gérées localement)							✓		✓											✓		
Micronesia Challenge – protocole standardisé de surveillance marine	Gouvernements nationaux des ÉTIO partenaires									✓													
Partenariat Nouvelle-Zélande-Pacifique sur l'acidification des océans (NZPPOA)	Collaboration entre le PROE, l'Université du Pacifique Sud, le CPS															✓	✓			✓			
Paysage océanique du Pacifique	Initiative des dirigeants Pacifique																						
Programme de partenariat Pacifique-Union européenne pour le milieu marin (PEUMP), Gouvernance des océans et planification de l'espace marin	UE et pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)																						
Programme R2R (« du Massif au récif ») du FEM pour le Pacifique	PNUD, ONU FAO, PNUJ, coordonné par la CPS																						
Groupe de travail américain sur les récifs coralliens	Gouvernement des États-Unis													✓									
Résilience des récifs coralliens du WWF / Initiative de sauvetage des récifs coralliens	WWF																				✓		
Various other initiatives	PROE ou CPS																						

* Remarque : L'Initiative Corail pour le Pacifique Sud (CRISP) a récemment été achevée. Il s'agissait d'une initiative de l'Agence française de développement et du Secrétariat permanent français, accueillie par la CPS, impliquant l'ensemble des ETIO.

3.2.2 Initiatives locales

Au cours de l'élaboration de ce Plan d'action, les représentants de certains ÉTIO ont identifié plusieurs initiatives locales existantes relatives à la conservation et à la gestion des récifs coralliens, menées par leurs gouvernements nationaux respectifs, des ONG, des universités et des communautés locales (Table 32). Beaucoup de ces activités sont probablement déployées dans d'autres d'endroits que ceux énumérés. Cela rejoint le souci de cohérence entre certaines initiatives locales dédiées aux récifs coralliens. Tous les ÉTIO ont par exemple leurs propres pratiques de gestion des pêches et d'études d'impact environnemental, mais cela n'est pas toujours reconnu comme ayant un rapport direct avec la conservation et la gestion des récifs coralliens.

TABLEAU 3.2. Initiatives locales identifiées par les représentants des ÉTIO

Initiative	Pays faisant état de ces initiatives
Programme de gestion communautaire des ressources	Îles Salomon
Aires marines protégées	Îles Salomon, États fédérés de Micronésie, Vanuatu, Tonga, Fidji, Îles Mariannes du Nord, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Îles Marshall, Polynésie française
Aires marines gérées localement et Tabous	Îles Salomon, États fédérés de Micronésie, Vanuatu, Fidji, Polynésie française, Pacifique (général)
Gestion des pêches côtières	Îles Salomon, Fidji
Enquêtes sur les récifs coralliens	États fédérés de Micronésie
Programme Youth 2 Youth	États fédérés de Micronésie
Stratégie pour les récifs coralliens	Vanuatu
Fourniture aux communautés locales de pistolets pour la méthode de contrôle de l'étoile de mer couronne d'épine	Vanuatu
Planification spatiale marine	Tonga
Initiatives locales dans le cadre du programme « du Massif au récif »	Fidji, Tuvalu
Surveillance des récifs coralliens	Fidji
Recherche sur les récifs	Fidji
Initiative pour les récifs coralliens de Guam (NOAA et ministère de l'intérieur)	Guam
Sea Grant (Université de Guam)	Guam
Programme établi pour stimuler la recherche compétitive (EPSCoR) (Fondation nationale des sciences de Guam)	Guam
Recherche en laboratoire marin (Université de Guam)	Guam
Plan de gestion des pêches du récif de Funafuti (FRFSP)	Tuvalu
Gestion des bassins versants	Îles Mariannes du Nord
Surveillance marine à long terme	Îles Mariannes du Nord
Sensibilisation et éducation	Îles Mariannes du Nord
Restauration des récifs coralliens	Îles Mariannes du Nord, Fidji
Législation sur la pêche	Palaos, Nouvelle-Calédonie
Programmes de sensibilisation communautaires	Palaos
Surveillance des récifs coralliens, surveillance des aires marines protégées, surveillance de l'acidification des océans	Palaos, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie
Évaluation des stocks de poissons	Palaos
Aquaculture et commerce de la palourde géante	Palaos
Loi sur la protection du milieu marin	Palaos
Sanctuaire des requins	Palaos, Îles Cook
Gestion des récifs coralliens (Groupe consultatif sur les récifs coralliens)	Samoa américaines
Groupes de stratégie d'action locale (climat, pêche, pollution terrestre, restauration)	Samoa américaines
Association locale de formation des étudiants à la protection du lagon	Wallis-et-Futuna
Réseaux d'ONG et initiatives locales d'ONG	divers
Alliance pour les récifs coralliens (CORAL)	Fidji

3.3 Engagement du *Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique 2021–2030*

Il est urgent d'agir pour réduire les risques auxquels sont exposés les récifs coralliens et pour accroître leur résilience. Ce Plan d'action s'attache aux différents efforts régionaux et domaines d'action en matière de gestion des récifs coralliens dans la région qui peuvent bénéficier d'une coopération régionale. Il n'a pas pour but de remplacer d'autres initiatives régionales mais de les compléter et de se concentrer sur les menaces les plus pressantes pour la gestion des récifs coralliens identifiées par les Etats et territoires eux-mêmes.

La mise en œuvre du Plan relève de la responsabilité collective des Membres du PROE, du secrétariat du PROE, des Organisations non gouvernementales partenaires et des Organisations du secteur privé. Elle requiert ainsi la coopération entre les agences du CORP, les gouvernements, les acteurs non étatiques et les différentes communautés habitantes et d'usagers.

Le secrétariat du PROE continuera à jouer un rôle important en soutenant la mise en œuvre du Plan d'action, en facilitant l'échange d'informations, en coordonnant les efforts, en renforçant les capacités, en garantissant des ressources, et en assurant un suivi et un rapportage réguliers de la mise en œuvre du Plan d'action.

D'importantes ressources supplémentaires seront nécessaires pour atteindre les objectifs de ce Plan d'action. Tous les partenaires donateurs et sympathisants sont appelés à aider à fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action aux niveaux régionaux et nationaux.



4 Plan d'action

4.1 Aperçu des domaines d'action et des objectifs

Le Tableau 41 énumère les huit domaines d'action primordiaux recommandés par ce Plan pour la période 2020 à 2030, ainsi que leurs objectifs respectifs. Un aperçu de la logique du programme est présenté dans le Table 42, qui résume les liens entre les objectifs clés pour les récifs coralliens du Pacifique (voir section 1.3) et les domaines d'action, les objectifs et les résultats promus par ce Plan d'action.

Les tâches relatives à chaque domaine d'action, ainsi que les indicateurs de résultats qui peuvent être utilisés pour l'évaluation à court, moyen et long terme, sont présentés dans les sections suivantes.

TABLEAU 4.1. Résumé des domaines d'action et des objectifs généraux

Domaines d'action	Objectifs
1. Optimiser le renforcement des capacités	S'appuyer sur une capacité locale et régionale accrue pour surveiller, protéger et améliorer la santé des récifs et la rendre possible.
2. Promouvoir les connaissances traditionnelles et les pratiques coutumières	Soutenir et encourager les connaissances traditionnelles et leur application dans la gestion des récifs coralliens.
3. Renforcer la coordination de l'éducation et de la sensibilisation	Sensibiliser les communautés locales et les représentants politiques à l'importance des récifs coralliens pour la subsistance, la protection des côtes et l'économie, ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur les récifs et à l'importance de la résilience des récifs coralliens.
4. Rationaliser la collaboration régionale et locale	Accroître la collaboration et le partage d'informations entre les agences, les ÉTIO et les initiatives régionales (y compris les initiatives existantes).
5. Préserver l'habitat et la biodiversité des récifs	Améliorer la protection des habitats récifaux contre les menaces locales, renforcer la résilience des écosystèmes des récifs coralliens face aux changements climatiques et mettre un terme à la perte de biodiversité.
6. Priorité à la restauration de l'habitat	Restaurer les habitats critiques des récifs afin d'améliorer la santé, la fonctionnalité et la connectivité des écosystèmes, ainsi que la résilience aux changements climatiques.
7. Améliorer la gestion de la pêche côtière	Gérer durablement la pêche basée sur les récifs et limiter les impacts de la pêche sur les habitats coralliens.
8. Utiliser la recherche et le suivi	Utiliser et cibler la recherche et la surveillance pour étudier la santé des récifs coralliens et le succès (ou non) des initiatives de gestion des récifs afin de prendre des décisions éclairées.

TABLEAU 4.2. Aperçu de la logique du programme

Buts*	Objectifs	Domaines d'action	Résultats à court terme	Résultats à moyen terme	Résultats à long terme
<p>La préservation de la biodiversité et des habitats, y compris la gestion des zones protégées et des perturbations des récifs</p> <p>La résilience et l'adaptation aux changements climatiques</p> <p>Durabilité du tourisme sur les récifs</p>	<p>S'appuyer sur une capacité locale accrue pour surveiller, protéger et améliorer la santé des récifs et soutenir l'accroissement de cette capacité.</p>	<p>Optimiser le renforcement des capacités (Tâches énumérées dans le tableau 4.2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du nombre d'ateliers sur la gestion des données ▪ Intérêt accru des étudiants locaux pour l'environnement marin ▪ Les opportunités de financement sont rassemblées et distribuées (en cours) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une collecte de données plus rationnelle et comparable entre les ÉTIO ▪ Davantage d'inscriptions d'étudiants dans des cours universitaires en sciences marines (ou dans des domaines connexes) ▪ Augmentation du financement de la recherche et de la gestion des récifs coralliens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte et gestion cohérentes des données au sein des pays/territoires ▪ Un personnel local plus qualifié pour mener les recherches et la gestion autour des récifs coralliens ▪ Augmentation du financement de la recherche et de la gestion des récifs coralliens
	<p>Soutenir et encourager les connaissances traditionnelles et les pratiques coutumières, ainsi que leur application dans la gestion des récifs coralliens</p>	<p>Promouvoir les connaissances traditionnelles et les pratiques coutumières (Tâches énumérées dans le tableau 4.3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intérêt accru de la communauté pour les questions de santé des récifs coralliens ▪ Sentiment accru d'inclusion dans le processus de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure intégration des connaissances traditionnelles dans les politiques, la planification ou la gestion ▪ Participation accrue des communautés dans la gestion des récifs coralliens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution possible de la non-conformité ▪ Amélioration de la santé des récifs ▪ Participation accrue des communautés dans la gestion des récifs coralliens
	<p>Sensibiliser les communautés locales et les représentants politiques à l'importance des récifs coralliens pour la subsistance, la protection des côtes et l'économie, ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur les récifs et à l'importance de la résilience des récifs coralliens</p>	<p>Renforcer la coordination de l'éducation et de la sensibilisation (Tâches énumérées dans le tableau 4.4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître le contenu ou les expériences relatifs à l'importance des récifs coralliens dans les programmes scolaires ▪ Création et diffusion de matériel d'information ▪ Sensibilisation accrue de la communauté à l'importance des récifs coralliens ▪ La préoccupation nationale pour les changements climatiques mobilise les gens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation de la communauté à la conservation des récifs coralliens ▪ Les ÉTIO forment un front fort et se font entendre sur l'importance de la lutte contre les changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les impacts locaux (pollution, surpêche locale) sur les récifs sont réduits

Buts*	Objectifs	Domaines d'action	Résultats à court terme	Résultats à moyen terme	Résultats à long terme
<p>La préservation de la biodiversité et des habitats, y compris la gestion des zones protégées et des perturbations des récifs</p> <p>La résilience et l'adaptation aux changements climatiques</p> <p>Durabilité du tourisme sur les récifs</p>	<p>Accroître la collaboration et le partage d'informations entre les agences, les ÉTIO et les initiatives régionales (y compris les initiatives existantes)</p>	<p>Rationaliser la collaboration régionale et locale (Tâches énumérées dans le tableau 4.5)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une base de données régionale de suivi et lancement d'un bulletin d'information du PROE soulignant les initiatives en matière de récifs ▪ Début du suivi régional 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration régionale et partage d'informations accrus ▪ Base de données régionale en expansion et accessible à tous les Membres ▪ Réponse régionale collective aux événements de blanchiment ▪ Les gouvernements nationaux reconnaissent l'importance de la collaboration régionale dans le maintien de la santé des récifs coralliens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Base de données régionale maintenue et en expansion ▪ Gestion mieux informée et suivi post-projet de la santé des récifs ▪ Les gouvernements et agences nationales collaborent aux initiatives de gestion des récifs coralliens ▪ Un meilleur partage des ressources et des investissements plus stratégiques pour des avantages régionaux
	<p>Améliorer la protection des habitats récifaux contre les menaces locales, renforcer la résilience des écosystèmes des récifs coralliens face aux changements climatiques et mettre un terme à la perte de biodiversité</p>	<p>Préserver l'habitat et la biodiversité des récifs (Tâches énumérées dans le tableau 4.6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création et diffusion d'informations plus nombreuses sur l'importance de la conformité ▪ Diminuer l'utilisation de plastique à usage unique ▪ Compréhension et désapprobation croissantes du public à l'égard du non-respect des AMP ▪ Engagement accru des communautés dans la gestion des récifs coralliens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction supplémentaire de l'utilisation des plastiques à usage unique ▪ Augmentation de la résilience des récifs face aux impacts des changements climatiques ▪ Engagement accru des communautés dans la gestion des récifs coralliens. ▪ Davantage d'AMP comprenant des écosystèmes connectés (par exemple, des mangroves). ▪ Prise en compte et gestion appropriée de la santé des récifs coralliens dans l'approbation formelle des projets de développement ▪ Plus de respect des AMP ▪ Les gouvernements des ÉTIO utilisent et simplifient de plus en plus la législation relative aux récifs coralliens 	

Buts*	Objectifs	Domaines d'action	Résultats à court terme	Résultats à moyen terme	Résultats à long terme
Reef tourism is sustainable	Restaurer les habitats critiques des récifs afin d'améliorer la santé, la fonctionnalité et la connectivité des écosystèmes, ainsi que la résilience aux changements climatiques	Priorité à la restauration de l'habitat (Tâches énumérées dans le tableau 4.7)	<ul style="list-style-type: none"> Matériel d'information sur les effets du ruissellement terrestre et l'importance de la revégétalisation créé, amélioré et diffusé Sensibilisation à l'importance des mangroves, de la végétation côtière et terrestre et de la revégétalisation dans le contexte des récifs coralliens 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la végétation de la mangrove/du littoral Intérêt de la communauté et du gouvernement national pour la restauration des récifs Sensibilisation accrue des gouvernements et des ONG aux approches potentielles de restauration des récifs Moins de défrichement de la végétation de mangrove/côtière 	<ul style="list-style-type: none"> Protection accrue du littoral grâce à l'augmentation des habitats de mangrove Moins de ruissellement terrestre vers les habitats récifaux Identification des coraux résistants au blanchiment et poursuite de la restauration des récifs Nouvelles initiatives de restauration des récifs en cours
La durabilité de la pêche et la sécurité alimentaire	Gérer durablement la pêche basée sur les récifs et limiter les impacts de la pêche sur les habitats coralliens	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gestion de la pêche côtière (Tâches énumérées dans le tableau 4.8) 	<ul style="list-style-type: none"> Programmes locaux de surveillance de la pêche mis en œuvre dans certains ÉTIO Création et distribution de matériel d'information sur les moyens de subsistance alternatifs et sur le lien entre la surpêche et la taille de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> Les programmes de surveillance mis en œuvre fournissent des informations sur les espèces surexploitées Formulation de lignes directrices pour les limites de capture des espèces cibles Amélioration des programmes de surveillance de la pêche dans les récifs 	<ul style="list-style-type: none"> Des espèces cibles précédemment surexploitées en voie de reconstitution Programme de surveillance et limitations des captures en cours
Améliorer la base de connaissances et effectuer un suivi et une évaluation efficaces	Utiliser et cibler la recherche et la surveillance pour étudier la santé des récifs coralliens et le succès (ou non) des initiatives de gestion des récifs afin de prendre des décisions éclairées	Utiliser la recherche et le suivi (Tâches énumérées dans le tableau 4.9)	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation accrue à l'importance du suivi et de l'évaluation pour une gestion efficace des récifs Mise en œuvre du programme régional de surveillance des récifs 	<ul style="list-style-type: none"> Identification des récifs sources coralliens importants dans la région Augmentation de la recherche, du suivi et de l'évaluation appliqués Le programme régional de surveillance des récifs est en cours et fournit une base de données utile à tous les ÉTIO membres pour surveiller la santé des récifs 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats de la recherche et de la surveillance incorporés dans la gestion des récifs Programme régional de surveillance des récifs en cours Identification des tendances en matière de santé des récifs et éventuellement des interventions

NOTES * Ces objectifs spécifiques aux récifs coralliens s'alignent également sur les objectifs de développement durable suivants : ODD1 - pas de pauvreté, ODD2 - faim « zéro », ODD3 - bonne santé et bien-être, ODD12 : Consommation et production responsables, ODD14 : vie aquatique, ODD15 : vie terrestre.

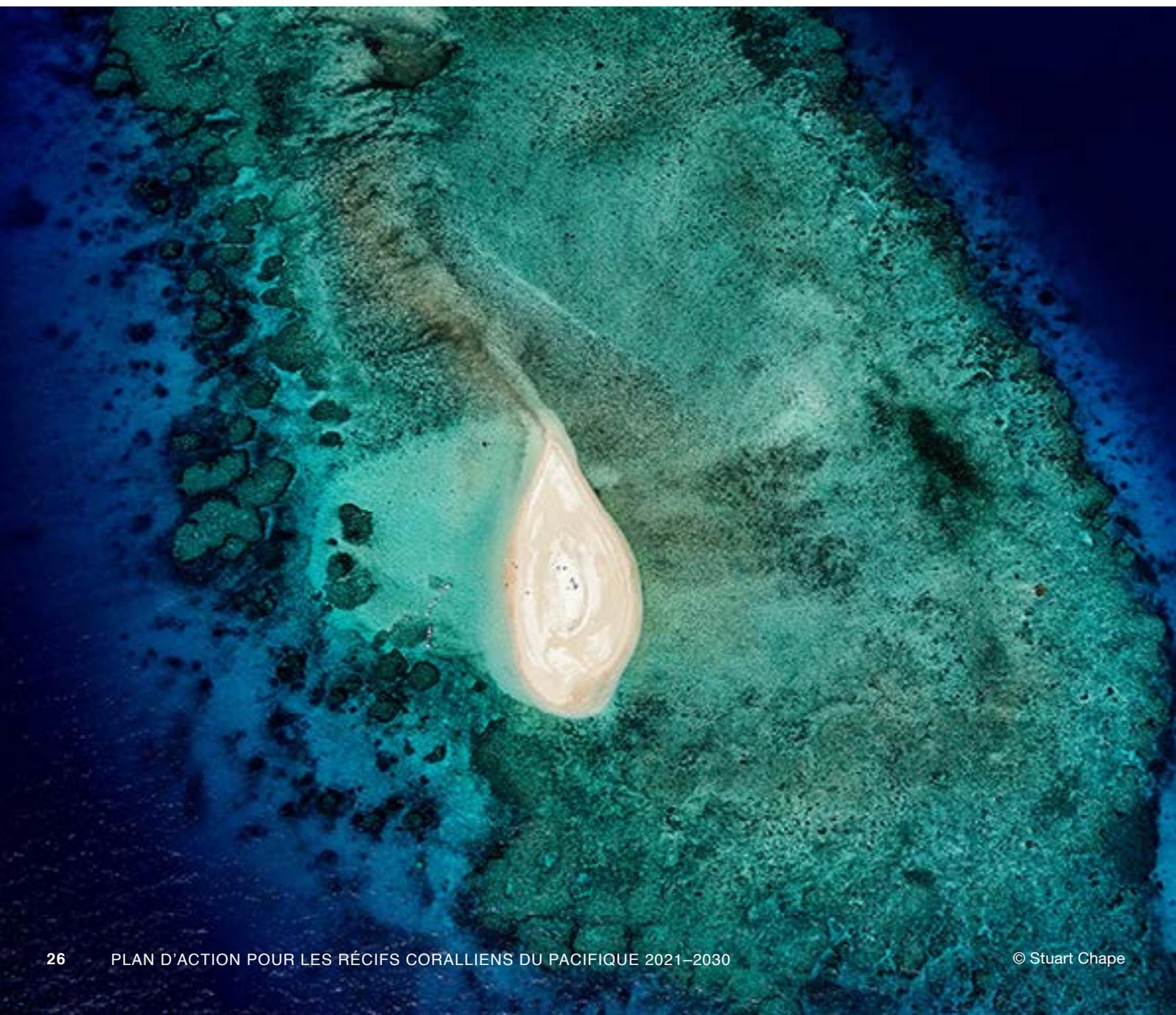
4.2 Domaine d'action 1 : Optimiser le renforcement des capacités

TABLEAU 4.3. Détails des tâches connexes au domaine d'action 1

DOMAINE D'ACTION 1 : OPTIMISER LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS			
OBJECTIF : S'appuyer sur une capacité locale et régionale accrue pour surveiller, protéger et améliorer la santé des récifs et la rendre possible.			
Tâches	Priorité	Chef(s) de file	Tâches connexes
1 Offrir des incitations aux étudiants locaux afin qu'ils entreprennent des études de premier et de deuxième cycle liées à la gestion des récifs coralliens (par exemple, gestion de l'environnement, sciences de la mer, etc.)	Faible	Membres	1.2
2 Fournir des opportunités et un soutien aux professionnels en début de carrière pour qu'ils occupent des fonctions directement liées à la gestion des récifs coralliens.	Intermédiaire	Membres	1.1
3 Identifier et communiquer les opportunités de financement pour la gestion et la recherche sur les récifs coralliens aux ÉTIO membres.	Élevée	Agences PROE/CORP	1.1 & 1.4
4 Communiquer les possibilités de financement de l'adaptation/résilience au climat comme sources de financement possibles pour les initiatives concernant les récifs coralliens.	Intermédiaire	Agences PROE/CORP	1.3
5 Identifier des indicateurs de santé des récifs appropriés et cohérents au niveau régional à surveiller (en collaboration avec l'ICRI, l'IFRECOR, la CDB) et des indicateurs sociaux associés (par exemple, la qualité de la gouvernance).	Élevée	PROE	1.6 4.1 & 4.2
6 Organiser des ateliers régionaux pour soutenir la collecte de données cohérentes au niveau régional, la gestion des données et l'échange de connaissances au niveau régional (voir Action 8 sur la recherche et le suivi).	Élevée	PROE, ONG, CORP, PCCC, PCOSS	1.5 4.1 & 4.2 8.3
7 Organiser des ateliers locaux pour le personnel afin de communiquer sur la collecte et la gestion des données proposées, en accord avec l'approche régionale (voir Action 8 sur la recherche et le suivi).	Intermédiaire	Membres avec le soutien du CORP	1.5 4.1 & 4.2 8.1 & 8.3
8 Identifier les compétences requises par le gouvernement et les autres parties prenantes pour une gestion efficace des récifs coralliens.	Élevée	PROE / Membres	1.9
9 Après avoir identifié les compétences requises, fournir une formation ou une expérience ciblée pour combler le déficit de compétences.	Élevée	PROE / Membres	1.8
10 Encourager l'utilisation de fonds pour augmenter les effectifs lorsque la disponibilité du personnel limite la capacité.	Intermédiaire	Membres	1.3 & 1.4
11 Établir une base de données d'experts se tenant à disposition des ÉTIO pour toutes questions relatives à la recherche et à la gestion des récifs coralliens.	Faible	PROE	6.5, 6.6, 6.7 & 6.10
12 Examiner les options de financement (par exemple, les possibilités de financement, les partenariats public-privé, autres) pour soutenir les aspects financiers du renforcement des capacités, y compris les ressources en personnel et en projets.	Élevée	PROE	6.6

TABLEAU 4.4. Résultats du domaine d'action 1

DOMAINE D'ACTION 1 : OPTIMISER LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	
À court terme : (2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification d'indicateurs de suivi appropriés ▪ Augmentation du nombre d'ateliers sur la gestion des données ▪ Les opportunités de financement sont rassemblées et distribuées (en cours)
À moyen terme : (5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une collecte de données plus rationnelle et comparable entre les ÉTIO ▪ Augmentation du financement de la recherche et de la gestion des récifs coralliens
À long terme : (10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecte et gestion cohérentes des données au sein des pays/territoires ▪ Un personnel local plus qualifié pour mener les recherches et la gestion autour des récifs coralliens ▪ Augmentation du financement de la recherche et de la gestion des récifs coralliens



4.3 Domaine d'action 2 : Promouvoir les connaissances traditionnelles et les pratiques coutumières

TABLEAU 4.5. Détails des tâches connexes au domaine d'action 2

DOMAINE D'ACTION 2 : PROMOUVOIR LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET LES PRATIQUES COUTUMIÈRES			
OBJECTIF : Soutenir et encourager les connaissances traditionnelles et les pratiques coutumières, ainsi que leur application dans la gestion des récifs coralliens.			
Tâches	Priorité	Chef(s) de file	Tâches connexes
1 Promouvoir le recours aux connaissances traditionnelles et continuer à chercher des moyens de les intégrer dans la gestion et la planification des politiques (par exemple, périodes traditionnelles de fermeture de la pêche, promotion de la responsabilité locale pour la gestion des récifs).	Élevée	Members	1.5 2.3 5.11
2 Soutenir les activités traditionnelles de gestion (lorsqu'elles sont compatibles avec les objectifs régionaux relatifs aux récifs coralliens définis dans le présent Plan) qui contribuent à la santé et à la résilience des récifs (par exemple, participation locale culturellement appropriée et dirigée par la communauté).	Intermédiaire	Members	1.6 5.11
3 Soutenir la documentation des connaissances traditionnelles pertinentes.	Faible	Members	2.1
4 Intégrer les connaissances traditionnelles et les pratiques coutumières aux activités de tourisme durable afin d'encourager la gestion et de faciliter le partage des connaissances.	Intermédiaire	Members	1.13 5.16

TABLEAU 4.6. Résultats du domaine d'action 2

DOMAINE D'ACTION 2 : PROMOUVOIR LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET LES PRATIQUES COUTUMIÈRES	
À court terme : (2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation et intérêt accrus de la communauté pour les questions de santé des récifs coralliens ▪ Sentiment accru d'inclusion dans le processus de gestion
À moyen terme : (5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure intégration des connaissances traditionnelles dans les politiques, la planification ou la gestion ▪ Participation accrue des communautés dans la gestion des récifs coralliens
À long terme : (10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution possible du non-respect des politiques en matière de pêche ou de zones protégées ou des codes de conduite locaux ▪ Amélioration de la santé des récifs ▪ Participation accrue des communautés dans la gestion des récifs coralliens

4.4 Domaine d'action 3 : Renforcer la coordination de l'éducation et de la sensibilisation

TABLEAU 4.7. Détails des tâches connexes au domaine d'action 3

DOMAINE D'ACTION 3 : AMÉLIORER LA COORDINATION ENTRE L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION			
OBJECTIF : Sensibiliser les communautés locales et les représentants politiques à l'importance des récifs coralliens pour la subsistance, la protection des côtes et l'économie, ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur les récifs et à l'importance de la résilience des récifs coralliens.			
Tâches	Priorité	Chef(s) de file	Tâches connexes
1 Encourager l'inclusion de l'importance des récifs coralliens, des menaces et de leur gestion dans les programmes scolaires.	Intermédiaire	Membres	1.1
2 Développer et diffuser auprès du public des informations diverses (par exemple, médias verbaux, numériques et imprimés) sensibilisant à l'importance des récifs coralliens pour les îles du Pacifique (dont la protection des côtes, l'approvisionnement en protéines, la pêche dans les récifs coralliens, la productivité des poissons non récifaux) ainsi que sur les menaces auxquels ils font face.	Faible	PROE / Membres	3.3
3 Coordonner une approche régionale informant les représentants des gouvernements nationaux (et pas uniquement ceux qui travaillent avec les récifs coralliens) de l'importance de la conservation des récifs coralliens pour la prospérité des îles du Pacifique, de leur contribution à la protection des côtes face à l'élévation du niveau de la mer, et de leur valeur économique pour le tourisme et la pêche.	Élevée	PROE	3.2
4 Fournir des informations aux communautés sur les herbivores clés qui soutiennent la résilience des récifs coralliens (par exemple, le poisson-perroquet, le poisson-corne, le poisson-lapin) afin de les sensibiliser au risque menaçant les coraux en cas de surexploitation de ces espèces.	Faible	PROE / Membres	5.3 7.3
5 Promouvoir la participation des communautés (par exemple, par des excursions scolaires) aux projets de restauration des coraux et des mangroves (en soulignant l'importance de paysages marins diversifiés et connectés).	Intermédiaire	PROE / Membres	6.5, 6.7 & 6.8
6 Fournir et diffuser des informations sur la science et les impacts des changements climatiques dans le contexte des récifs coralliens, et souligner l'importance d'une véritable union régionale contre l'inaction face aux changements climatiques.	Élevée	PROE / Membres	

TABLEAU 4.8. Résultats du domaine d'action 3

DOMAINE D'ACTION 3 : AMÉLIORER LA COORDINATION ENTRE L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION	
À court terme : (2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du contenu ou des expériences sur l'importance des récifs coralliens dans les programmes scolaires de certains ÉTIO. ▪ Création et diffusion de matériel d'information. ▪ Sensibilisation accrue des communautés à l'importance des récifs coralliens pour les îles du Pacifique. ▪ La préoccupation nationale pour les changements climatiques mobilise les gens.
À moyen terme : (5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation de la communauté à la conservation et à la restauration des récifs coralliens et des paysages marins. ▪ Les ÉTIO forment un front fort et se font entendre sur l'importance de la lutte contre les changements climatiques.
À long terme : (10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction des impacts locaux (pollution, surpêche locale) sur les récifs.

4.5 Domaine d'action 4 : Rationaliser la collaboration régionale

TABLEAU 4.9. Détails des tâches connexes au domaine d'action 4

DOMAINE D'ACTION 4 : RATIONALISER LA COLLABORATION RÉGIONALE			
OBJECTIF : Accroître la collaboration et le partage d'informations entre les agences, les ÉTIO et les initiatives régionales (y compris les initiatives existantes).			
Tâches	Priorité	Chef(s) de file	Tâches connexes
1 Créer et promouvoir un « programme régional de surveillance des récifs » ou de « l'état des récifs », assorti de lignes directrices visant à normaliser les enquêtes, les analyses et les rapports (en complément des rapports existants, tels que le Cadre de résultat du Cadre pour le paysage océanique du Pacifique, l'État de l'environnement et de la conservation, les Comptes de l'océan Pacifique).	Élevée	PROE	1.5 & 1.6 8.3
2 Créer une base de données régionale contenant les résultats de la surveillance du « programme régional de surveillance des récifs » ou de « l'État des récifs ».	Élevée	PROE	1.5 & 1.6 & 1.8 8.3
3 Mettre en place un système d'alerte précoce qui signalera les signes d'apparition de foyers de couronne d'épines afin de permettre une réaction rapide au niveau régional (pourrait être inclus dans le suivi ci-dessus).	Faible	PROE / Membres	
4 Permet le partage des connaissances entre les praticiens et les gestionnaires, notamment en ce qui concerne les pratiques de gestion, les activités de restauration et leurs résultats (par exemple, via le portail INFORM, les rapports sur l'état de l'environnement et de la conservation (SOEC) et les rapports du Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN)).	Élevée	PROE	3.6

DOMAINE D'ACTION 4 : RATIONALISER LA COLLABORATION RÉGIONALE

OBJECTIF : Accroître la collaboration et le partage d'informations entre les agences, les ÉTIO et les initiatives régionales (y compris les initiatives existantes).

Tâches	Priorité	Chef(s) de file	Tâches connexes
5 Inciter les gouvernements locaux à mettre en œuvre une bonne gestion des récifs coralliens en soulignant les grandes initiatives et la direction régionale auprès de tous les ÉTIO par l'intermédiaire du PROE (via un bulletin d'information par exemple).	Intermédiaire	PROE	
6 Permettre au PROE (ou à un autre hôte tel qu'une initiative internationale existante opérant dans la région) de maintenir une base de données régionale et une communication régionale, y compris la hiérarchisation des ressources pour un engagement significatif sur les récifs.	Élevée	PROE	4.2
7 Informer les représentants des gouvernements nationaux du lien entre les récifs de la région et de l'importance de leur gestion régionale.	Faible	PROE	
8 Encourager la participation des gestionnaires de récifs aux conférences et forums pertinents afin de faciliter l'exposition aux nouvelles données scientifiques et aux enseignements (par exemple, le Symposium sur les récifs coralliens de l'Asie-Pacifique, la Conférence de la Society for Conservation Biology Oceania, ICRS 2025, l'échange d'informations entre le Pacifique et l'ANASE).	Élevée	PROE	
9 S'assurer d'une bonne appréciation nationale quant au portefeuille gouvernemental responsable des récifs coralliens (par exemple, les ministères de l'Environnement et de la Pêche, etc.) Lorsque plusieurs agences partagent la responsabilité, s'assurer que les rôles sont définis, qu'elles prennent chacune leurs responsabilités et qu'une coopération efficace est encouragée par le biais d'une collaboration interministérielle de même que leur intégration.	Intermédiaire	Membres	4.10
10 Encourager la coordination au niveau national entre les différents départements gouvernementaux dont les responsabilités peuvent influencer sur la santé des récifs, notamment l'environnement, la pêche, l'agriculture, l'éducation, la planification, etc.	Élevée	Membres	4.9 5.15

TABLEAU 4.10. Résultats du domaine d'action 4

DOMAINE D'ACTION 4 : RATIONALISER LA COLLABORATION RÉGIONALE	
À court terme : (2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une base de données régionale de suivi et lancement d'un bulletin d'information du PROE soulignant les initiatives concernant les récifs. ▪ Mise en place d'un suivi régional et élaboration d'une fiche de rapport (ou similaire).
À moyen terme : (5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration régionale et partage d'informations accrus. ▪ Base de données régionale en expansion et accessible à tous les Membres. ▪ Réponse régionale collective aux événements de blanchiment. ▪ Les gouvernements nationaux reconnaissent l'importance de la collaboration régionale dans le maintien de la santé des récifs coralliens.
À long terme : (10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Base de données régionale maintenue et en expansion. ▪ Gestion mieux informée et suivi post-projet de la santé des récifs. ▪ Les gouvernements et agences nationales collaborent aux initiatives de gestion des récifs coralliens. ▪ Un meilleur partage des ressources et des investissements plus stratégiques pour des avantages régionaux.

4.6 Domaine d'action 5 : Conserver les habitats et la biodiversité des récifs

TABLEAU 4.11. Détails des tâches connexes au domaine d'action 5

DOMAINE D'ACTION 5 : PRÉSERVER L'HABITAT ET LA BIODIVERSITÉ DES RÉCIFS			
OBJECTIF : Améliorer la protection des habitats récifaux contre les menaces locales, renforcer la résilience des écosystèmes des récifs coralliens face aux changements climatiques et mettre un terme à la perte de biodiversité des récifs.			
Tâches	Priorité	Chef(s) de file	Tâches connexes
1 Diffuser des informations aux pêcheurs en soulignant l'importance du respect des AMP et d'autres mesures de conservation (en expliquant par exemple pourquoi même de petits prélèvements peuvent annuler l'effet sur certaines espèces) ; ce matériel pourrait également souligner l'impact de du non-respect sur les citoyens qui suivent les règles et encourager la dénonciation des contrevenants.	Élevée	PROE / Membres	
2 Accorder la priorité au financement de l'application de la loi tel que le financement d'un personnel chargé de l'application de la loi (comme des gardes forestiers) ou la technologie, notamment en ce qui concerne les menaces d'origine terrestre telles que l'élimination inappropriée des déchets ménagers et industriels.	Élevée	Membres	
3 Déterminer et protéger les herbivores cruciaux dans le renforcement de la résilience des récifs (par exemple, les herbivores limitant la croissance excessive des macroalgues due à la charge en nutriments).	Faible	Membres	3.4 7.3
4 Prévoir des amarrages permanents dans les zones à forte activité touristique et interdire l'utilisation d'ancres.	Faible	Membres	
5 Diffuser la recherche concernant la conception des AMP aux gestionnaires nationaux des AMP qui travaillent à la création de nouvelles AMP (ou à la révision des AMP existantes), et encourager la conception d'AMP basée sur les données et la recherche.	Intermédiaire	PROE / Membres	5.10 & 5.12 8.1
6 Communiquer clairement aux autorités locales les incidences des activités de développement sur la santé et la résilience des récifs coralliens et renforcer l'intégration des considérations relatives à la santé des récifs coralliens dans les processus d'approbation des projets de développement et d'étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) (par exemple, par le biais de l'approche de gestion intégrée des côtes et de l'initiative « du massif au récif », notamment pour réduire les apports de polluants d'origine terrestre).	Élevée	PROE / Membres	5.7 6.1
7 Fournir un soutien régional aux personnes travaillant sur des projets de développement (par exemple, planification et évaluation du développement, ÉIE, suivi) et partager les informations sur les impacts des récifs entre les réseaux concernés.	Élevée	PROE	5.6 6.1

DOMAINE D'ACTION 5 : PRÉSERVER L'HABITAT ET LA BIODIVERSITÉ DES RÉCIFS

OBJECTIF : Améliorer la protection des habitats récifaux contre les menaces locales, renforcer la résilience des écosystèmes des récifs coralliens face aux changements climatiques et mettre un terme à la perte de biodiversité des récifs.

Tâches	Priorité	Chef(s) de file	Tâches connexes
8 Informer le public des impacts du plastique à usage unique (en particulier les sacs) sur les organismes des récifs et éliminer progressivement le plastique à usage unique ou inciter à l'utilisation d'alternatives (sacs et gobelets réutilisables, etc.).	Faible	Membres	
9 Créer et diffuser des informations sur l'importance de la connectivité entre les différents habitats (herbiers, mangroves, récifs coralliens) pour la protection des espèces et du carbone bleu.	Faible	PROE / Membres	5.10 6.2 & 6.4
10 Accroître l'inclusion des mangroves et des zones humides dans les AMP.	Intermédiaire	PROE / Membres	5.9 6.2 & 6.4
11 Soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion communautaire (par exemple, aires marines gérées localement ou mesures similaires).	Élevée	PROE / Membres	2.1 & 2.2
12 Encourager le développement / l'amélioration de la législation sur la gestion des récifs coralliens.	Intermédiaire	PROE	5.5 & 5.10 8.1
13 Identifier les récifs qui servent de sources de larves de corail pour d'autres récifs. Ces récifs doivent être protégés en tant que source de propagules pour la régénération naturelle d'autres récifs, et faire l'objet d'une restauration directe si nécessaire.	Élevée	Membres / PROE	1.11 5.13 6.5, 6.6 & 6.7 8.4
14 Chercher activement à étendre le réseau d'AMP afin d'augmenter la gamme d'habitats protégés et d'accroître la connectivité à l'échelle locale, nationale et régionale.	Intermédiaire	PROE	5.9
15 Approuver et soutenir les initiatives régionales visant à accélérer l'atténuation des changements climatiques.	Intermédiaire	Membres	4.9 & 4.10
16 Identifier et traiter les causes localisées de la perte de coraux (par exemple, les couronnes d'épines, le piétinement ou le tourisme) afin d'optimiser la résilience des récifs.	Élevée	Membres	2.2 5.2, 5.4 & 5.11 6.8
17 Élaborer des lignes directrices pour la réglementation des activités de récolte du corail.	Élevée	PROE / Membres	5.12 & 5.13

TABLEAU 4.12. Résultats du domaine d'action 5

DOMAINE D'ACTION 5 : PRÉSERVER L'HABITAT ET LA BIODIVERSITÉ DES RÉCIFS	
À court terme : (2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création et diffusion d'informations supplémentaires sur l'importance du respect des réglementations ▪ Diminuer l'utilisation de plastique à usage unique ▪ Compréhension et désapprobation croissantes du public à l'égard du non-respect des AMP ▪ Engagement accru des communautés dans la gestion des récifs coralliens
A moyen et long terme : (5-10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction supplémentaire de l'utilisation des plastiques à usage unique ▪ Augmentation de la résilience des récifs face aux impacts des changements climatiques ▪ Engagement accru des communautés dans la gestion des récifs coralliens ▪ Davantage d'AMP comprenant des écosystèmes connectés (par exemple, des mangroves) ▪ Plus grande connectivité aux échelles nationale et régionale ▪ Prise en compte et gestion appropriées de la santé des récifs coralliens dans l'approbation formelle des projets de développement ▪ Plus de respect des AMP ▪ Les gouvernements des ÉTIO utilisent et simplifient de plus en plus la législation relative aux récifs coralliens



4.7 Domaine d'action 6 : Priorité à la restauration de l'habitat

TABLEAU 4.13. Détails des tâches connexes au domaine d'action 6

DOMAINE D'ACTION 6 : PRIORITÉ À LA RESTAURATION DE L'HABITAT			
OBJECTIF : Restaurer les habitats critiques des récifs afin d'améliorer la santé, la fonctionnalité et la connectivité des écosystèmes, ainsi que la résilience aux changements climatiques.			
Tâches	Priorité	Chef(s) de file	Tâches connexes
1 Rédaction de matériel d'information insistant sur les avantages de la revégétalisation dans les zones proches des voies navigables/côtes dans la réduction de l'érosion côtière et le ruissellement terrestre, ainsi que ses effets sur les récifs coralliens et la régénération naturelle des récifs (par exemple, réduire le ruissellement de la pollution grâce à la gestion intégrée des côtes et aux perspectives « du massif au récif »).	Intermédiaire	PROE	5.6 & 5.7
2 Développer du matériel promotionnel mettant en évidence les avantages de la restauration des mangroves et des zones humides pour le carbone bleu, la résilience des récifs coralliens et la protection des côtes (par exemple, la gestion intégrée des côtes).	Faible	PROE	5.9, 5.10 & 5.12 6.3, 6.4
3 Encourager la restauration des cours d'eau, des bassins versants, des écosystèmes côtiers et d'autres solutions fondées sur la nature pour renforcer la résilience des récifs.	Élevée	Membres	5.9 & 5.10 6.2 & 6.4
4 Créer des partenariats entre les écoles et les ONG travaillant sur la restauration des récifs et des mangroves afin de permettre aux étudiants d'effectuer des excursions qui pourraient intégrer des activités de restauration.	Faible	Membres	3.5 5.9 & 5.10 6.2 & 6.3
5 Créer une ressource en ligne offrant aux touristes la possibilité de s'impliquer dans des activités de restauration des récifs.	Faible	PROE	1.11 3.5 6.6 & 6.7
6 Créer une approche coordonnée au niveau régional visant à identifier les coraux résistants au blanchiment et leur accordant la priorité dans la restauration des récifs.	Intermédiaire	PROE / Membres	1.11 6.5 & 6.7 8.4
7 Identifier les récifs qui servent de sources de larves de corail pour d'autres récifs. Ces récifs doivent être protégés en tant que source de propagules pour la régénération naturelle d'autres récifs, et faire l'objet d'une restauration directe si nécessaire.	Élevée	Membres / PROE	1.11 5.13 6.5 & 6.6 8.4
8 Sensibiliser à la diversité des méthodes de restauration des récifs disponibles, y compris les nouvelles technologies innovantes, les solutions fondées sur la nature et les options visant à encourager la régénération naturelle.	Intermédiaire	PROE	6.1 & 6.7
9 Développer un processus pour soutenir l'identification et la hiérarchisation des sites de restauration des récifs et des solutions basées sur la nature, en vue d'obtenir des avantages multiples (par exemple, réduction de l'érosion côtière, amélioration de la biodiversité et/ou augmentation de la productivité de la pêche, etc.)	Élevée	PROE	6.7 & 6.9
10 Identifier et rechercher des mécanismes de financement pour soutenir la restauration des récifs à l'échelle locale, nationale et régionale, en mettant l'accent sur les activités de financement durable et d'économie bleue durable.	Élevée	PROE	1.11

TABLEAU 4.14. Résultats du domaine d'action 6

DOMAINE D'ACTION 6 : PRIORITÉ À LA RESTAURATION DE L'HABITAT	
À court terme : (2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel d'information sur les effets du ruissellement terrestre et l'importance de la revégétalisation créé, amélioré et diffusé. ▪ Sensibilisation à l'importance des mangroves, de la végétation côtière et terrestre et de la revégétalisation dans le contexte des récifs coralliens.
À moyen terme : (5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de la végétation de la mangrove/du littoral ▪ Intérêt de la communauté et du gouvernement national pour la restauration des récifs ▪ Sensibilisation accrue des gouvernements et des ONG aux approches potentielles de restauration des récifs. ▪ Moins de défrichage de la végétation de mangrove/côtière ▪ Activités ciblées de restauration des récifs en cours
À long terme : (10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection accrue du littoral grâce à l'augmentation des habitats de mangrove ▪ Moins de ruissellement terrestre vers les habitats récifaux ▪ Identification des coraux résistants au blanchiment et poursuite de la restauration des récifs ▪ Nouvelles initiatives de restauration des récifs en cours



4.8 Domaine d'action 7 : Améliorer la gestion de la pêche côtière

TABLEAU 4.15. Détails des tâches connexes au domaine d'action 7

DOMAINE D'ACTION 7 : AMÉLIORER LA GESTION DE LA PÊCHE CÔTIÈRE			
OBJECTIF : Gérer durablement la pêche basée sur les récifs et limiter les impacts de la pêche sur les habitats coralliens.			
Tâches	Priorité	Chef(s) de file	Tâches connexes
1 Mettre en œuvre un programme de surveillance des zones de pêche intensive (captures des pêcheries de récifs et impacts de la pêche sur l'état des récifs)	Intermédiaire	Membres	7.2 & 7.4
2 Soutenir les initiatives communautaires de gestion de la pêche pour une pêche durable dans les récifs.	Élevée	Membres / PROE	7.1
3 Lorsque les macroalgues posent problème, réduire l'extraction des poissons herbivores des récifs.	Intermédiaire	Membres	3,4 & 5.3
4 Fermer temporairement à la pêche les principales zones de frai connues pendant les périodes de frai des espèces exploitées localement.	Intermédiaire	Membres	7.1
5 Diffuser du matériel d'information soulignant le lien entre la surexploitation et la croissance de la population humaine (chaque personne peut continuer à pêcher la même quantité, mais l'augmentation de la taille de la population signifie que l'impact est maintenant beaucoup plus important que dans les générations précédentes).	Faible	PROE	
6 Réduire le volume d'engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés d'une autre manière dans le milieu marin (réduire la pêche fantôme et la pollution plastique)	Élevée		

TABLEAU 4.16. Résultats du domaine d'action 7

DOMAINE D'ACTION 7 : AMÉLIORER LA GESTION DE LA PÊCHE CÔTIÈRE	
À court terme : (2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmes locaux de surveillance de la pêche mis en œuvre dans certains ÉTIO ▪ Création et distribution de matériel d'information sur les moyens de subsistance alternatifs et sur le lien entre la surpêche et la taille de la population.
À moyen terme : (5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les programmes de surveillance mis en œuvre fournissent des informations sur les espèces surexploitées. ▪ Formulation de lignes directrices pour les limites de capture des espèces cibles ▪ Premières limites de capture pour les espèces clés en cours d'instauration ▪ D'autres ÉTIO mettent en œuvre des programmes de surveillance de la pêche
À long terme : (10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des espèces cibles précédemment surexploitées en voie de reconstitution ▪ Programme de surveillance et limitations des captures en cours

4.8 Domaine d'action 8 : Utiliser la recherche et le suivi

TABLEAU 4.17. Détails des tâches connexes au domaine d'action 8

DOMAINE D'ACTION 8 : UTILISER LA RECHERCHE ET LE SUIVI			
OBJECTIF : Utiliser la recherche et la surveillance pour étudier la santé des récifs coralliens et le succès (ou non) des initiatives de gestion des récifs afin de prendre des décisions éclairées.			
Tâches	Priorité	Chef(s) de file	Tâches connexes
1 Sensibiliser à l'importance d'un suivi et d'une évaluation appropriés dans les initiatives de gestion, de conservation, de résilience et de restauration des récifs afin de soutenir une prise de décision éclairée pour une gestion efficace des récifs.	Élevée	PROE / Membres	1.5, 1.6 & 1.7 5.5, 5.10 & 5.12
2 Encourager la recherche visant à déterminer la connectivité entre les récifs régionaux et à identifier les récifs sources de propagules coralliennes importantes.	Intermédiaire	PROE / Membres	8.5
3 Établir et poursuivre un programme régional de surveillance des récifs visant à collecter les mêmes informations dans tous les pays afin d'encourager la gestion et l'implication des communautés (les rapports de surveillance s'alignant sur le Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens, l'état de l'environnement et de la conservation, INFORM et d'autres moyens existants d'établir des rapports).	Élevée	PROE / Membres	1.5, 1.6 & 1.7 4.1 & 4.2
4 Identifier les espèces de corail tolérantes à la chaleur et étudier les possibilités de les utiliser dans les efforts de restauration.	Faible	PROE/ Membres	3.5 6.6 & 6.7 8.5
5 S'engager dans la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, l'ICRI et se mettre en relation avec les chercheurs internationaux spécialisés dans la restauration des récifs pour encourager la recherche dans le Pacifique.	Intermédiaire	PROE / Membres	8.2 & 8.4

TABLEAU 4.18. Résultats du domaine d'action 8

DOMAINE D'ACTION 8 : UTILISER LA RECHERCHE ET LE SUIVI	
À court terme : (2 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation accrue à l'importance du suivi et de l'évaluation pour une gestion efficace des récifs. ▪ Mise en œuvre du programme régional de surveillance des récifs
À moyen terme : (5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des récifs sources coralliens importants dans la région ▪ Augmentation de la recherche, du suivi et de l'évaluation appliqués ▪ Identification des premières espèces de corail tolérantes à la chaleur (les espèces peuvent varier d'un endroit à l'autre) ▪ Le programme régional de surveillance des récifs est en cours et fournit une base de données utile à tous les ÉTIO membres pour surveiller la santé des récifs.
À long terme : (10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultats de la recherche et de la surveillance incorporés dans la gestion des récifs ▪ Programme régional de surveillance des récifs en cours ▪ Identification des tendances en matière de santé des récifs et éventuellement des interventions

5 Considérations relatives à la mise en œuvre

5.1 Mise en œuvre 2021–2030

La gestion des écosystèmes de récifs coralliens doit être entreprise de manière coopérative et intersectorielle car les menaces auxquelles ils sont confrontés relèvent des responsabilités de plusieurs secteurs d'activités. Le PROE supervisera la mise en œuvre de ce Plan d'action et travaillera avec les Membres de la région pour encourager la coopération entre les secteurs et les différentes Organisations. La mise en œuvre de ce Plan nécessitera une approche coopérative et adaptative, en concertation avec les agences du CORP ainsi que les gouvernements nationaux.

Une hiérarchisation préliminaire des priorités à l'échelle régionale peut être basée sur les principaux facteurs de stress et défis pour la gestion des récifs coralliens identifiés dans les Tableau 2.1 et Tableau 2.2.

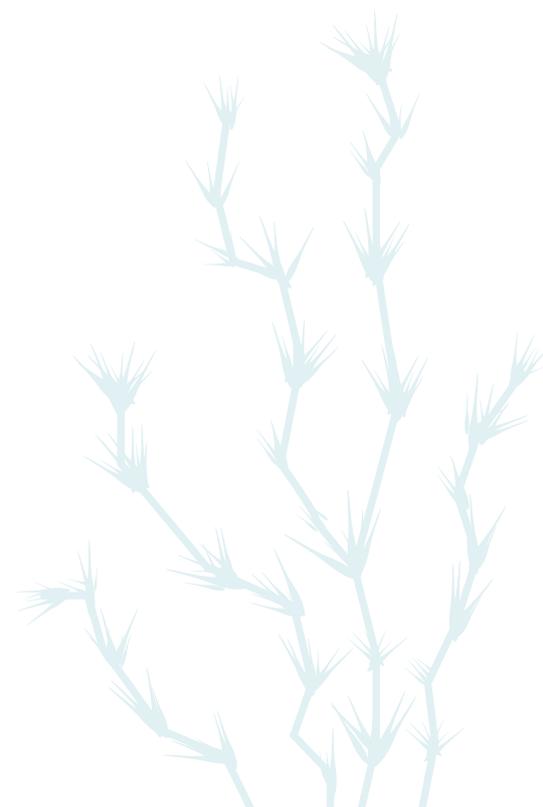
Au-delà des thèmes régionaux prioritaires pour la gestion des récifs coralliens (section 1.4), les menaces et défis les plus pressants à relever varient selon les pays et les territoires. Une approche plus ciblée au niveau local peut donc être adoptée afin d'identifier les actions qui traiteront de ces problématiques spécifiques.

À cette fin, l'Annexe A présente une approche croisée entre les tâches et actions par domaine et une liste des menaces et défis clés pour la gestion des récifs coralliens.

Ce tableau peut être utilisé comme un outil pour :

- 1 hiérarchiser les tâches au niveau national, afin d'orienter les investissements et la programmation des priorités (c'est-à-dire en alignant les tâches prioritaires nationales/locales sur les menaces et les défis propres à un ÉTIO) ; et
- 2 obtenir l'adhésion nationale/locale, en démontrant les menaces et/ou les défis locaux qui seront abordés par l'exécution d'actions ou de tâches particulières.

Il est essentiel que la mise en œuvre de ce Plan renforce les capacités dans tout le Pacifique afin de poursuivre les travaux sur la gestion des récifs coralliens. Cela inclut notamment le développement et l'utilisation des sciences et des connaissances traditionnelles. La mobilisation des ressources pour développer ces capacités dans les États et territoires insulaires du Pacifique sera un objectif permanent de la mise en œuvre.



5.2 Évaluation et planification au-delà de 2030

La mise en œuvre du Plan d'action doit être suivie pendant toute sa durée en évaluant les résultats obtenus par rapport aux résultats à court, moyen et long terme attendus pour chaque domaine d'actions. Cette évaluation doit être effectuée conformément à un Plan de suivi, d'évaluation et de rapportage (Plan SER) adapté, qui sera élaboré par le PROE en liaison avec les ÉTIO membres et qui constituera l'une des premières actions prioritaires.

Le Plan SER intégrera les principes suivants :

- 1 Utiliser et s'appuyer sur les méthodologies de suivi existantes, employées au niveau mondial ou dans la région Pacifique.
- 2 Établir un état de référence généralisé aussi rapidement que possible.
- 3 Être viable à long terme pour permettre un suivi continu des progrès réalisés.
- 4 Utiliser une technologie simple et aisément disponible pour permettre la capitalisation des données vers les plateformes de données existantes.
- 5 Intégrer les sciences citoyennes et le suivi communautaire chaque fois que cela est possible.
- 6 Être compatible avec le rapportage sur l'Etat de l'environnement et de la conservation dans les îles du Pacifique (SOEC), les indicateurs globaux de biodiversité et les ODD.

En outre, compte tenu des menaces croissantes liées aux impacts anthropiques mondiaux, les efforts de conservation des récifs coralliens devront se poursuivre bien au-delà de 2030 et seront peut-être amenés à être davantage renforcés et adaptés aux priorités émergentes des écosystèmes. Le Plan d'action actuel devrait donc être adapté au besoin, et un nouveau Plan d'action pour la période au-delà de 2030 devrait être lancée avant la fin du Plan d'action actuel.

6 Bibliographie

Bell, Johann & , JD & Ganachaud, Alexandre & Gerkhe, PC & Griffiths, Shane & Hobday, Alistair & Hoegh-Guldberg, Ove & Johnson, Johanna & Borgne, Robert & Lehoudey, P & Lough, Janice & Matear, Richard & Pickering, Tim & Pratchett, Morgan & Sen Gupta, Alex & Senina, Inna & Waycott, Michelle. (2013). Réponses mitigées des pêches et de l'aquaculture du Pacifique tropical aux changements climatiques. *Nature Climate Change*. 3. 10.1038/NCLIMATE1838.

Eyre, Bradley & Cyronak, Tyler & Drupp, Patrick & De Carlo, Eric & Sachs, Julian & J. Andersson, Andreas. (2018). Transition des récifs coralliens vers la dissolution nette avant la fin du siècle. *Science*. 359. 908-911. 10.1126/science.aao1118.

GIEC, 2018 : Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les incidences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et sur les trajectoires connexes d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace des changements climatiques, du développement durable et des efforts d'éradication de la pauvreté [V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H. O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J. B. R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, T. Waterfield (eds.)]. Sous presse.

Moritz, Charlotte & VII, Jason & Lee Long, Warren & Tamelander, Jerker & Thomassin, Aurélie & Planes, Serge. (2018). Statut et évolution des récifs coralliens du Pacifique. Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens. Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021–2030).

UNESCO-IOC (2021). Plan de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021–2030). UNESCO, Paris (IOC Ocean Decade Series, 20.)



ANNEXE A Alignement entre les domaines d'action et les menaces et défis nationaux clés

TABLEAU 6.1 Résumé des liens entre les principaux facteurs de stress/défis et les tâches du domaine d'action (Domaines 1 et 2)

PRINCIPAUX DÉFIS ET MENACES	DOMAINE D'ACTION 1: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS												DOMAINE D'ACTION 2: FAVORISER LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET LES PRATIQUES COUTUMIÈRES			
	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.6	1.7	1.8	1.9	1.10	1.11	1.12	2.1	2.2	2.3	2.4
Principaux facteurs de stress																
Changements climatiques / blanchissement																
Développement côtier (urbanisation, aménagements...)													X	X		X
Surpêche (locale)													X	X		X
Ruissellement terrestre													X	X		X
Croissance démographique														X		
Pollution des eaux													X	X		X
Cyclones / ouragans																
Pollution (déchets solides)													X	X		X
Surpêche (internationale)														X		
Principales barrières de gestion																
Manques de ressources et de financements			X	X					X	X		X				
Faible planification, gestion et conformité aux réglementations								X	X				X	X	X	X
Manque de capacité / d'expertise (formation technique, renforcement institutionnel, post-projet)	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Volonté politique et sensibilisation du public insuffisantes													X	X		X
Manque ou inaccessibilité de données de qualité					X	X	X									
Développement, exploitation forestière et ruissellement côtiers ou terrestres																
Géographie (éloignement et isolement du récif)																
Complexité et changements politiques																
Faible coopération entre les parties prenantes, y compris la coopération inter-agences													X	X		
Pressions croissantes et/ou pratiques illégales sur la pêche et/ou le tourisme																X
Coordination et communication insuffisantes						X	X				X					
Manque d'application des initiatives régionales sur le terrain					X	X	X				X	X				

TABLEAU 6.2 Résumé des liens entre les principaux facteurs de stress/défis et les tâches du domaine d'action (Domaines 3 et 4)

PRINCIPAUX DÉFIS ET MENACES	DOMAINE D'ACTION 3: RENFORCER UNE ÉDUCATION ET UNE SENSIBILISATION COORDONNÉES						DOMAINE D'ACTION 4: COLLABORATION RÉGIONALE									
	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	4.8	4.9	4.10
Principaux facteurs de stress																
Changements climatiques / blanchissement	X	X	X		X	X	X	X			X				X	X
Développement côtier (urbanisation, aménagements...)	X	X	X								X				X	X
Surpêche (locale)	X	X	X	X			X	X			X				X	X
Ruissellement terrestre	X	X	X						X		X				X	X
Croissance démographique	X	X	X								X				X	X
Pollution des eaux	X	X	X				X	X	X		X				X	X
Cyclones / ouragans	X	X	X		X						X				X	X
Pollution (déchets solides)	X	X	X								X				X	X
Surpêche (internationale)	X	X	X								X				X	X
Principales barrières de gestion																
Manques de ressources et de financements			X												X	X
Faible planification, gestion et conformité aux réglementations			X				X	X	X	X	X	X	X		X	X
Manque de capacité / d'expertise (formation technique, renforcement institutionnel, post-projet)										X	X	X	X	X		
Volonté politique et sensibilisation du public insuffisantes	X	X	X	X	X	X	X	X			X		X		X	X
Manque ou inaccessibilité de données de qualité							X	X	X			X				
Développement, exploitation forestière et ruissellement côtiers ou terrestres	X	X													X	X
Géographie (éloignement et isolement du récif)																
Complexité et changements politiques			X												X	X
Faible coopération entre les parties prenantes, y compris la coopération inter-agences			X									X	X		X	X
Pressions croissantes et/ou pratiques illégales sur la pêche et/ou le tourisme	X	X													X	X
Coordination et communication insuffisantes							X	X		X	X	X	X		X	X
Manque d'application des initiatives régionales sur le terrain			X				X	X					X		X	X

TABLEAU 6.3 Résumé des liens entre les principaux facteurs de stress/défis et les tâches du domaine d'action (Domaines 5 et 6)

PRINCIPAUX DÉFIS ET MENACES	DOMAINE D'ACTION 5: CONSERVER LES HABITATS ET LA BIODIVERSITÉ																DOMAINE D'ACTION 6: RESTAURATION DES HABITATS ET DES ÉCOSYSTÈMES									
	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5	5.6	5.7	5.8	5.9	5.10	5.11	5.12	5.13	5.14	5.15	5.16	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6	6.7	6.8	6.9	6.10
Principaux facteurs de stress																										
Changements climatiques / blanchissement		X										X	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X
Développement côtier (urbanisation, aménagements...)	X		X	X	X	X		X	X		X		X		X	X	X	X	X							
Surpêche (locale)	X	X		X					X	X		X		X												
Ruissellement terrestre								X	X						X	X	X	X	X							
Croissance démographique									X						X			X								
Pollution des eaux	X	X						X	X						X	X	X	X						X	X	X
Cyclones / ouragans												X	X		X			X	X	X			X	X	X	X
Pollution (déchets solides)	X						X		X						X			X								
Surpêche (internationale)	X			X						X					X											
Principales barrières de gestion																										
Manques de ressources et de financements						X			X										X					X	X	
Faible planification, gestion et conformité aux réglementations	X		X	X	X	X		X	X	X		X	X		X	X	X	X			X	X		X	X	X
Manque de capacité / d'expertise (formation technique, renforcement institutionnel, post-projet)				X	X	X												X		X		X		X		X
Volonté politique et sensibilisation du public insuffisantes	X			X		X	X		X	X				X		X	X	X	X						X	
Manque ou inaccessibilité de données de qualité															X					X	X					X
Développement, exploitation forestière et ruissellement côtiers ou terrestres									X						X	X	X	X	X							
Géographie (éloignement et isolement du récif)									X				X													
Complexité et changements politiques				X	X					X																
Faible coopération entre les parties prenantes, y compris la coopération inter-agences							X	X					X	X		X	X	X								
Pressions croissantes et/ou pratiques illégales sur la pêche et/ou le tourisme	X	X													X										X	
Coordination et communication insuffisantes				X	X	X									X											
Manque d'application des initiatives régionales sur le terrain				X	X				X			X		X	X	X	X	X	X				X	X	X	X

TABLEAU 6.4 Résumé des liens entre les principaux facteurs de stress/défis et les tâches du domaine d'action (Domaines 7 et 8)

PRINCIPAUX DÉFIS ET MENACES	DOMAINE D'ACTION 7: AMÉLIORER LA GESTION DES PÊCHES CÔTIÈRES						DOMAINE D'ACTION 8: UTILISER LA RECHERCHE ET LE SUIVI				
	7.1	7.2	7.3	7.4	7.5	7.6	8.1	8.2	8.3	8.4	8.5
Principaux facteurs de stress											
Changements climatiques / blanchissement			X				X	X	X	X	X
Développement côtier (urbanisation, aménagements...)							X		X		X
Surpêche (locale)	X	X	X	X	X	X	X		X		X
Ruissellement terrestre							X		X		X
Croissance démographique					X		X		X		X
Pollution des eaux							X		X		X
Cyclones / ouragans							X		X		X
Pollution (déchets solides)						X	X		X		X
Surpêche (internationale)	X	X	X	X	X	X	X		X		X
Principales barrières de gestion											
Manques de ressources et de financements		X									X
Faible planification, gestion et conformité aux réglementations	X	X	X	X			X	X	X		
Manque de capacité / d'expertise (formation technique, renforcement institutionnel, post-projet)		X									X
Volonté politique et sensibilisation du public insuffisantes		X			X	X	X		X		
Manque ou inaccessibilité de données de qualité	X	X					X	X	X		X
Développement, exploitation forestière et ruissellement côtiers ou terrestres									X		
Géographie (éloignement et isolement du récif)		X						X			
Complexité et changements politiques											
Faible coopération entre les parties prenantes, y compris la coopération inter-agences		X				X	X		X		
Pressions croissantes et/ou pratiques illégales sur la pêche et/ou le tourisme		X		X					X		
Coordination et communication insuffisantes							X	X	X		
Manque d'application des initiatives régionales sur le terrain	X	X		X		X	X	X	X		X

* Ne réduit pas les impacts ou les causes des changements climatiques mais la communication autour des signes précoces de blanchiment peut être utilisée pour mettre en évidence l'étendue du blanchiment au reste du monde afin de sensibiliser le public.
 ^ aide à réduire les effets de cette menace ou de ce facteur de stress, mais ne s'attaque pas à la cause du facteur de stress en tant que telle.

